VIVRE À
Angers
MENSUEL N°297 | 1,22 € JANVIER 2006

12 la VILLE
Accompagner les personnes âgées

8 au CONSEIL
DÉVELOPPER LA POLITIQUE TOURISTIQUE

22 le MAG
GROS PLAN SUR LES MINI-TEXTILES

32 le GUIDE
LE MYSTÈRE DES HOLOGRAMMES

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

À SUIVRE : en 2009, le parc du végétal [4]
LE CHIFFRE : 75 entreprises à Made in Angers [5]
À DÉCOUVRIR : projet d'aménagement du plateau de la Mayenne [6]
HORIZON : un schéma de cohérence territoriale [7]

> AU CONSEIL

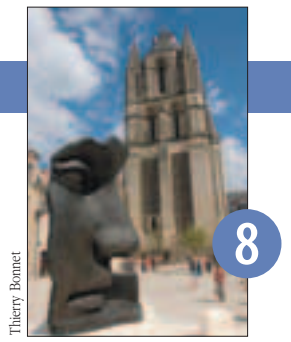

Thierry Bonnet

Développer la politique touristique
Disparition de Jean Turc [9]

> LA VILLE

Proposer un parcours gérontologique aux personnes âgées [12]
Reconquérir les friches au sud de la gare [14]
La campagne de recensement 2006 a débuté [15]

> LES QUARTIERS

BELLE-BEILLE : la Flûte enchantée au collège [16]
DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE : cinéma au lycée Renoir [18]
CENTRE-VILLE : Christophe Fel, la grâce d'une voix [20]
VERNEAU, CAPUCINS : Fabrice Blot, en enfant du quartier [21]

> LE MAG'

Mini-textiles, sur les jardins
Nathalie Béasse, artiste inclassable [23]
Jeanne Moreau et Premiers Plans [24]
Découvrez l'air guitar [25]

> LE GUIDE

Du "Vélo-stad" angevin au vélodrome [30]
Karl prépare le championnat de judo handisport [31]
Un hologramme, comment ça marche ? [32]

ÉDITORIAL

La Ville à vos côtés, chaque jour

Vous avez été nombreux à visiter l'exposition Angers 2015 au musée des beaux-arts. Le projet de ville qui vous a été présenté à cette occasion ne vaut que parce qu'il est articulé avec un projet de vie qui place l'humain au cœur de la ville.

Trop longtemps, parce que l'urgence d'un fort développement le justifiait, on a pensé la ville en France sans penser à ses habitants. Nous voulons inverser cette tendance : réinventer la ville, c'est la construire non seulement pour ses habitants, mais aussi autour d'eux et avec eux. La modernité de la ville, c'est indéniablement son côté humain. La priorité de 2006, ce sera donc de maintenir ce cap du projet de vie pour rendre la ville plus facile pour tous. Dans cette perspective, l'action des services municipaux est déterminante car ils accompagnent au jour le jour les Angevins : Angers est une ville où l'on s'éveille, grandit, se forme, travaille, vieillit. Une ville où l'on se loge, se déplace, s'entraide, s'oxygène, se divertit et bien d'autres choses encore.

À chacune de ces étapes de la vie, les services municipaux sont présents pour ceux qui en ont besoin.

Cette année 2006 sera donc une année où la ville devra devenir encore plus douce et plus solidaire. C'est le vœu que je formule pour Angers et pour chacune et chacun d'entre vous.

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Julien **Rebillard** • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique & maquette (Patrick **Di Meglio**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2006 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 23 JANVIER. IL EST ÉGALEMENT TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr. PROCHAIN NUMÉRO : LE 20 FÉVRIER.

À SUIVRE

Parc du végétal : en mars 2009

À son ouverture à Angers, en mars 2009, le parc du végétal, a pour ambition d'être la locomotive touristique qui manque à l'Anjou. L'objectif est d'y attirer environ 400 000 visiteurs par an. Par comparaison, le site le plus visité du Maine-et-Loire est le zoo de Doué-la-Fontaine avec un peu plus de 200 000 entrées.

Le nouvel équipement prendra place sur les terrains de l'ancien aérodrome à proximité de la future autoroute. Dans un premier temps, 17 hectares seront aménagés dont 11 ouverts au public. L'eau y tiendra une place de choix sur 2,5 hectares. Le reste sera entièrement dédié à la végétation : jardins, espaces paysagers et serres. On y dénombrera 400 arbres exceptionnels, 1 000 grands arbres, 25 000 plantes, 200 000 rosiers, vivaces ou graminées…

Au-delà de cette densité hors norme, le végétal sera décliné au fil de quatre parcours. Le "végétal convoité" emmènera le visiteur à la découverte de la flore des cinq continents et sur les traces des grands aventuriers. Le "végétal généreux" éveillera les cinq sens et abordera l'utilisation des plantes. Le "végétal mystérieux" proposera une balade au cœur de la vie de la plante. Enfin, le "végétal insolite" montrera ce qui pousse de plus étrange et de plus exceptionnel sur Terre. Tous ces thèmes seront abordés sous un angle grand public avec une attention particulière portée aux enfants. Les jardiniers du dimanche y trouveront conseils et idées.

Architectes : J. et M. Kalt, R. Korenbaum, D. Levis, P. Schwab. Paysagiste : T. Huau. Scénographe : F. Confino. Experts : F. Lenoble, E. Mongon. Bureau d'études : Coteba Management.

Des attractions parsèmeront la visite comme des cinémas panoramiques, un circuit en bateau ou une balade en nacelle au-dessus d'une forêt primaire offrant une vue spectaculaire sur l'île Saint-Aubin et les basses vallées angevines.

Au final, si un promeneur fait assidûment toute la visite, il passera huit heures sur le site. Dans la réalité, il devrait rester en moyenne une demi-journée sur place. Des lieux de restauration sont donc prévus, ainsi qu'un espace professionnel et un centre d'affaires.

En effet, ce parc constituera une vitrine pour les produits de l'Anjou et les métiers du végétal.

Le coût global de l'aménagement s'élève à 83 millions d'euros hors taxe supporté à 80 % par le Conseil général. Le reste étant à la charge de la Région et de l'Union européenne. Quant à la Ville, elle apporte une aide conséquente en mettant gracieusement à disposition un terrain de 50 hectares.

En termes d'emplois, il est projeté l'embauche de 48 permanents et de 56 saisonniers. En effet, pour des raisons évidentes, l'équipement ne sera ouvert que six mois dans l'année. Enfin, côté tarif, le ticket d'entrée devrait valoir 17,50 euros pour un adulte et 10 euros pour un enfant. Début des travaux au premier semestre 2007. ■

ÉVÉNEMENT

La Maison de justice inaugurée

À l'occasion de la visite du ministre de la Justice, Pascal Clément, le 4 janvier, la Maison de justice et du droit a été inaugurée.

Ouverte depuis octobre, elle a déjà accueilli 1 300 personnes et reçu 500 appels. Situé boulevard Picasso, l'établissement est le lieu d'application de la troisième voie judiciaire qui apporte des réponses simples et rapides aux faits de petite délinquance. Il est également possible d'y régler à l'amiable

Gilles Bodet

des contentieux familiaux ou de voisinage. Enfin, on peut venir y consulter les associations d'aides aux victimes ou d'accès au droit, ainsi que les professions juridiques. Le Garde des Sceaux a profité de son passage à Angers pour visiter les nouveaux locaux du tribunal de commerce, rue René-Rouchy, et du conseil des prud'hommes. Enfin, Pascal Clément a annoncé la rénovation de la maison d'arrêt à partir de 2008 et a décoré plusieurs magistrats ayant œuvré lors du procès de pédophilie, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il a été mené de façon exemplaire. ■

Maison de justice et du droit, 3, bd Picasso, 02 41 45 34 00, mjd-angers@justice.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

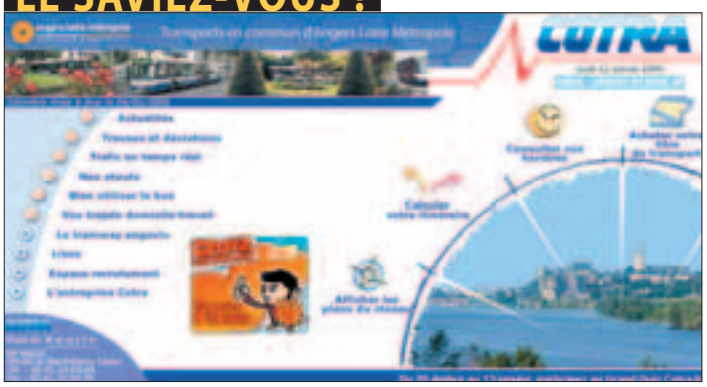

www.cotra.fr est le nouveau site internet de la Cotra, la compagnie des transports de la région angevine. On y trouve tout sur les bus, lignes, horaires, travaux et déviations éventuelles, des plans du réseau et des précisions sur le service de soirée, des dimanches et jours de fête… On peut ainsi préparer son itinéraire en toute sérénité et calculer son temps de trajet. ■

Photo montage: Jean-Pierre Dezanneau

Le nouveau pont enjambera la Maine entre l'hôpital et le multiplexe. Il s'agit là d'une simple esquisse, un concours d'architectes est lancé.

HORIZON

Un pont sur la Maine pour le tramway

Le futur tramway franchira la Maine par un pont reliant le multiplexe cinématographique Gaumont au CHU. Initialement, l'idée était de construire côté Saint-Serge un pont de plain-pied qui se serait raccordé à la voie des berges par un rond-point. Suite à une concertation d'Angers Loire Métropole avec les services de l'État et du Conseil général, il a été décidé de revoir ce plan. Désormais, l'ouvrage d'art partirait de la rue Larrey vers l'avenue de la Constitution, derrière le multiplexe, sur l'autre rive. Le principe est donc de le faire passer au-dessus de la voie des berges. En effet, la traversée des tramways aurait des répercussions non négligeables sur la circulation automobile et la sécurité des piétons et cyclistes, autres usagers du futur pont, serait plus compliquée à mettre en place. La Métropole vient de lancer un concours d'architectes pour une insertion optimum de l'ouvrage dans le paysage. Le début des travaux est prévu pour le printemps 2007. Durée du chantier : de quatorze à seize mois. ■

LE CHIFFRE

75 entreprises

sont au programme de *Made in Angers* 2006, du 13 février au 10 mars. Plus de quinze mille visiteurs sont attendus pour ce septième rendez-vous. Grand succès à Angers, l'opération figure, au plan national, parmi les événements leader dans le domaine de la visite d'entreprises. Pour donner encore plus d'ampleur à cet événement, le premier colloque européen de la visite d'entreprise aura lieu à Angers, du 7 au 9 mars. Renseignements, Angers Loire Tourisme : 02 41 23 50 00.

REPÈRE

Le planning familial poursuit la lutte

Pour ses 50 ans, le planning familial propose différentes animations. L'association militante, née en 1956, s'est implantée à Angers en 1964. À l'époque, elle s'appelait la Maternité heureuse. Elle fut de toutes les luttes féministes: contraception, avortement, égalité homme et femme.
Ces combats, s'ils ont changé de forme, restent d'actualité: *"L'éducation sexuelle demeure parcellaire dans une scolarité et on constate une recrudescence de violences à caractère machiste et sexuel, en particulier chez les jeunes"*, remarquent amèrement les responsables angevins. Les cinq salariés et la quinzaine de bénévoles[1] accueillent, écoutent et conseillent près de 1 500 personnes dans ses locaux.
Des groupes de parole viennent d'y être mis en place le samedi matin à destination de femmes victimes de violences sexuelles. Le planning familial va aussi chaque année à la rencontre de plus de 4000 jeunes sur le terrain. Enfin, il forme éducateurs, infirmiers et gendarmes sur ces sujets. ■

(1) Le planning compte une centaine d'adhérents qui soutiennent son action.

Concert de l'orchestre symphonique du lycée David-d'Angers aux greniers Saint-Jean, le 10 février à 20 h 30. Entrée 7 euros, (moins de 15 ans, 4 euros).
Journée conférence-spectacle le 10 mars à la maison pour tous Monplaisir.
Planning familial : 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 88 70 73.

À NOTER

La liaison routière Angers-Châteaubriant est désormais gérée directement par la Région et non plus par la SNCF Le MIN d'Angers et Vivy est classé deuxième investisseur derrière le plus gros marché d'Europe, le MIN de Rungis Premier festival international de jeu et de sport d'esprit d'Angers, du 20 février au 5 mars, aux salons Curnonsky Une exposition virtuelle sur les villes d'art et d'histoire est visible sur le site de la direction régionale des Affaires culturelles. On peut notamment y découvrir Angers sur www.vpah-paysdelaloire.culture.fr Les soldes d'hiver se tiennent jusqu'au 21 février

À DÉCOUVRIR

Le plateau de la Mayenne couvrira l'ancien aérodrome, le golf des Capucins, la zone d'activités du Tertre-au-Jau et les espaces agricoles de Tartifume.

Thierry Bonnet

Le futur plateau de la Mayenne

"Avec les Capucins, *c'est le dernier grand morceau de ville à aménager ; un quartier marqué par le développement durable et d'une grande qualité environnementale*", a souligné le maire en inaugurant l'exposition sur le projet d'aménagement du plateau de la Mayenne.

Cet espace de 137 hectares est situé en belvédère au-dessus des basses vallées angevines, à cheval sur Angers et Avrillé. Il couvre ainsi l'ancien aérodrome, le golf des Capucins, la zone d'activités du Tertre-au-Jau et les espaces agricoles de Tartifume.

Pour ce projet, Angers, Avrillé, Angers Loire Métropole et le Département se sont réunis au sein d'un syndicat mixte. D'ores et déjà, plusieurs orientations sont retenues. Outre le projet de parc du végétal qui occupera quelque 50 hectares *(lire page 4)*, 70 hectares seront réservés pour la construction de près de 3500 logements, soit environ 8000 nouveaux habitants, mais aussi les équipements publics et les commerces. 6 hectares accueilleront le centre de maintenance et le dépôt du tramway et 10 hectares seront consacrés aux activités tertiaires. L'ensemble bénéficiera d'une trame paysagère dense constituée de "coutures" et de "lanières vertes" à l'image de celles du plateau des Capucins. Les circulations douces y auront toute leur place tandis que le quartier, aménagé au nord du contournement de l'A11, disposera évidemment d'une desserte réétudiée. Enfin, le tramway sera un élément fort avec trois stations sur le plateau.

Ce projet d'aménagement est énorme et s'échelonnera sur plusieurs années. On évoque un achèvement possible à l'horizon 2025. ■

L'exposition proposée par la Sodemel, chargée de l'aménagement du site, et le CAUE est présentée jusqu'au 17 février à la Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier, du lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 17 h 30, et le week-end, 14 h - 18 h. Puis à l'hôtel de ville, du 22 février au 10 mars.

DERNIÈRE MINUTE

Terrena Viande s'installe à Angers

La société Terrena Viande, déjà implantée au Lion-d'Angers (Soviba), va construire une usine de produits élaborés sur la zone d'activités de Saint-Barthélemy-d'Anjou. Cette unité, d'une capacité annuelle de 18 000 tonnes, fabriquera des produits frais : steaks hachés, saucisserie, brochettes et toute une gamme de produits tranchés et marinés. 15 millions d'euros seront investis par la société qui prévoit, à terme, d'employer quatre cents salariés sur son nouveau site angevin. Dans un premier temps, cent cinquante salariés assureront le lancement de l'activité, prévu en septembre 2007, dont soixante-dix en provenance du Lion-d'Angers.

Avec la construction de cette nouvelle usine, Terrena souhaite regrouper à Saint-Barthélemy-d'Anjou une partie de ses équipes décisionnelles. Pour l'entreprise, il s'agit aussi de faire face à l'accroissement de la demande. En effet, sur les trois dernières années, ses ventes de produits élaborés ont connu une hausse de 68 % dans un marché national en progression de 40 %.

L'implantation se fera sur un terrain de 5 hectares, parfaitement desservi par les autoroutes A 11 et A 87. ■

LE CHIFFRE

20 ans

pour le Salon des matériels et techniques viticoles, horticoles, arboricoles et légumiers (SIVAL). L'édition 2006, qui s'est tenue du 18 au 20 janvier, a accueilli environ six cents exposants au parc expo.

AGENDA SPORTIF

28 JANVIER
Water polo
Angers / La Roche-sur-Yon
18 h - 21 h, Jean-Bouin

Savate boxe française
Gala, journée, salle Millot

Judo
Championat de France handisport, journée, dojo.
(lire page 31)

28 ET 29 JANVIER
Handball
Tournoi Soleil Afelt. Angers-Noyant, Toulouse, Istres, Timisoara, journée, Jean-Bouin. *(lire page 34)*

29 JANVIER
Water polo
Angers / Le Mans féminines
14 h - 19 h, Jean-Bouin

31 JANVIER
Tennis de table
Angers / Hennebont
20 h, Jean-Moulin

3 FEVRIER
Basket
ABC/Épinal
20 h, Jean-Bouin

4 FEVRIER
Pétanque
13 h 30 - 20 h, la Baumette

Football
SCO / Louhans,
20 h, Jean-Bouin

Gymnastique
Gala, journée, salle Bertin

Hockey sur glace
Angers / Caen, 18 h 30

Roller in line hockey
Angers / Amiens
20 h, salle Debussy

5 FEVRIER
Football américain
Tournoi national, 9 h - 18 h, la Baumette

Volley ball
SCO / Vertou
16 h, salle des Plantes

17 FEVRIER
Handball
Angers Noyant / Villefranche
20 h, Jean-Bouin

18 FEVRIER
Football
SCO / Bayonne
20 h, Jean-Bouin

21 FEVRIER
Basket
ABC / Boulazac
20 h, Jean-Bouin

LE POINT SUR...

Pour un territoire cohérent

Favoriser le développement harmonieux du territoire pour les dix prochaines années : c'est l'ambition du Schéma de cohérence territoriale (Scot), dont l'élaboration doit s'achever en juin 2007. Son périmètre, calqué sur celui du pays Loire-Angers, rassemble les communautés de communes d'Angers Loire Métropole, Loir, Vallée-Loire-Authion et Loire-Aubance. Soit 67 communes regroupant 300 000 habitants.

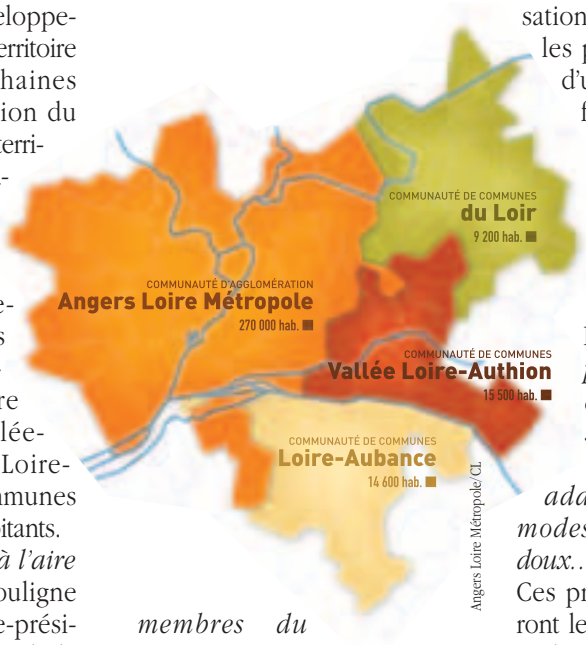

Angers Loire Métropole/CL

"*Le but était de coller à l'aire urbaine d'Angers*", souligne Raymond Perron, vice-président du Syndicat mixte de la région angevine, constitué pour mettre en œuvre le Scot. "*Dans cette logique, des cohésions seront recherchées avec les Scot des communes de l'ouest et du nord de l'agglomération angevine, qui, sans être membres du pays Loire-Angers, intègrent ce bassin de vie.*" Présenté en décembre 2005, un prédiagnostic indique les grandes orientations du futur Scot. Aménagement du territoire et de l'habitat, développement économique, organisation des transports… tous les projets d'urbanisme et d'utilisation des ressources foncières sont concernés par ce document de référence. "*Ces différents aspects seront envisagés à travers le prisme du développement durable*", indique Raymond Perron. "*Cela passe par la volonté d'encourager la mixité sociale, d'offrir à chacun des services adaptés, de favoriser les modes de déplacements doux…*"

Ces préoccupations intégreront le projet d'aménagement et de développement durable, document d'orientation qui constituera l'un des volets du Scot. Une fois rédigé, le Scot fera l'objet d'une enquête publique, qui sera organisée après les élections municipales de mars 2008. ■

Thierry Bonnet/Archives

De gros chantiers sont en cours au CHU, notamment la restructuration du bâtiment Sainte-Marie, derrière la chapelle.

ZOOM

Le CHU poursuit sa modernisation

Les travaux continuent au centre hospitalier universitaire (CHU), malgré les difficultés budgétaires. Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, le 10 janvier, le maire Jean-Claude Antonini, président du conseil d'administration du CHU, a évoqué les principaux chantiers en cours et à venir.

Le plus important est la restructuration du bâtiment Sainte-Marie, derrière la chapelle. Commencée en 2005, elle durera jusqu'en mai 2007. Près de 20 000 m² seront totalement réaménagés. Ils accueilleront cent soixante-trois lits dans les services de rhumatologie, chirurgie viscérale, hépato-gastro-entérologie, anesthésie-réanimation. Toujours en 2006, la consultation d'ophtalmologie sera restructurée et d'autres services remaniés ou modernisés : allergologie et tabacologie, accueil et orientation aux urgences, radiologie A.

Une nouvelle unité de vingt lits de médecine ouvrira en aval des urgences.

À noter enfin que le CHU va intégrer le nouveau schéma régional d'organisation sanitaire. ■

CLIN D'ŒIL

L'Angélys est bonne poire

À peine née, elle est en train de devenir une star. Il faut dire qu'Angélys a de quoi plaire. Cette poire d'hiver, création de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) d'Angers se conserve très bien, a un goût délicieux et, contrairement à la plupart des autres variétés, tient bien à la cuisson.

L'Inra l'a fait découvrir au pâtissier angevin Laurent Petit. "*J'ai retrouvé le plaisir de faire une charlotte aux poires fraîches. Angélys ne se transforme pas en compote après une demi heure au four, mais reste en quartiers et garde toutes ses saveurs*", souligne-t-il. Angélys est présente sur les marchés pour la première année en quantité significative. Elle doit être gardée à température ambiante quelques jours avant d'être consommée. ■

Thierry Bonnet

Laurent Petit et ses charlottes. À l'arrière plan, Marcel Le Lézec, de l'Inra, créateur de l'Angélys.

À SAVOIR

Cancer : mieux informer le malade

Le centre régional de lutte contre le cancer Paul-Papin a présenté trois réalisations menées avec la Ligue contre le cancer. Premièrement, son laboratoire d'onco-pharmacologie pharmacogénétique agréé au niveau national pour ses recherches, notamment le dépistage d'un trouble empêchant le patient d'éliminer les médicaments anticancéreux.

Deuxièmement, l'aménagement de chambres (30 m²) de haute qualité hôtelière pour les malades, permettant l'accompagnement nocturne. Enfin, un centre d'information et d'échanges pour les patients et leurs proches. Des associations d'anciens malades y tiennent des permanences et des conférences un jeudi soir par mois, sur des thèmes précis. ■

Centre d'information et d'échanges : Claudine Jaudeau, coordinatrice, 02 41 35 27 03, cie49@unimedia.fr

Développer la politique tour

Faire d'Angers une destination touristique. Telle est l'ambition de la Ville. En lien avec Angers Loire Métropole, les outils se mettent en place petit à petit autour de cet objectif.

Cent cinquante mille personnes poussent chaque année la porte de l'office de tourisme d'Angers et on estime à près de 450 000 le nombre de visiteurs qui fréquentent les sites touristiques de l'agglomération. "*Une fréquentation stable qu'il est cependant difficile de faire évoluer*", note Nathalie Parent, adjointe au Tourisme. "*Comment convaincre touristes et visiteurs de rester plus longtemps à Angers?*"… la question préoccupe depuis longtemps les professionnels du tourisme.
Ce qui manquerait à Angers pour devenir une destination touristique à part entière? "*Un ou plusieurs produits touristiques phares*", répond l'élue. "*Le projet de parc du végétal du Département peut constituer un de ces produits phares, c'est pourquoi la Ville et Angers Loire Métropole y apportent tout leur soutien*", insiste le maire.

Inventer de nouveaux produits touristiques

En attendant l'ouverture du parc prévue en 2009, la politique touristique angevine se construit. Des actions significatives sont entreprises avec les professionnels tandis qu'un partenariat a été engagé avec le Département, le comité départemental du tourisme, la chambre de commerce et d'industrie…, afin de valoriser ce qui existe déjà et inventer de nouveaux produits touristiques. "*On vient à Angers pour diverses raisons : tourisme d'affaires à travers les congrès et salons, tourisme d'agrément à la découverte du patrimoine et des espaces naturels. On peut attirer de nouveaux visiteurs grâce aux événements angevins comme les Accroche-cœurs ou le festival de cinéma Premiers Plans*", explique Nathalie Parent.

Visites à thème, visites spectacles, visites pour enfants, guides-conférenciers, passeports Citypass, découverte des entreprises avec Made in Angers… la Ville a développé une mise en tourisme à la hauteur de son patrimoine. Elle a désormais besoin de produits touristiques phares pour retenir les visiteurs.

Thierry Bonnet

Depuis 1998 en tout cas, la volonté est clairement exprimée de professionnaliser et de développer la filière touristique angevine. Résultat : "*la mise en tourisme n'a rien à envier aux autres grandes villes*", se félicite l'adjointe.
L'office de tourisme Angers Loire Tourisme est un outil efficace au service de la Ville et d'Angers Loire Métropole. Des circuits diversifiés et adaptés, notamment pour les personnes handicapées, des visites à thème avec des guides-conférenciers, des visites spectacles et d'autres dédiées aux enfants, des passeports Citypass, l'opération *Made in Angers* pour découvrir les entreprises…, de nombreuses formules ont été créées et évoluent continuellement pour répondre au mieux aux demandes des touristes.
"*D'autres projets sont à l'étude ou en cours de réalisation*", insiste Nathalie Parent : une signalétique et un cheminement piéton pour relier entre eux les grands monuments – château, musée des beaux-arts, galerie David-d'Angers, tour Saint-Aubin, collégiale Saint-Martin, Grand-Théâtre –, une mise en lumière de la cité afin d'en valoriser les détails architecturaux, une rénovation de la promenade du Bout-du-Monde, un réaménagement de l'arrivée sur le château…
En complément, la politique touristique de la Ville s'inscrit dans celle plus large de la Région avec la participation au plan "Loire à vélo". Angers entend également bénéficier de l'aura apportée par le classement de la Loire au patrimoine mondial de l'Unesco. Dans le cadre de la mission Val de Loire, présidée par Jean-Claude Antonini, la Ville a d'ailleurs demandé que le label de l'Unesco puisse être étendu au château d'Angers, en raison de sa spécificité médiévale.

Faciliter le tourisme d'affaires

Autre outil efficace : la structure Angers Expo Congrès. Regroupant le parc expo et le centre de congrès, elle permet de valoriser les atouts d'Angers en matière de tourisme d'affaires. Il est question d'aller encore plus loin avec la création, dès cette année, d'un groupement d'intérêt économique chargé de mettre en place et d'animer une centrale de réservation. Une nouvelle communication touristique et la mise en ligne d'un site internet entièrement refondu compléteront les outils.

Médiéva mis entre par

Renforcer le caractère médiéval d'Angers dans une vallée de la Loire Renaissance. Telle était, en 1998, l'idée du projet Médiéva, un nouveau produit touristique phare pour la ville, unique et original, capable d'attirer de nouveaux visiteurs. Toutes les études de faisabilité du projet ont été réalisées et un immeuble a même été acheté, face au château, pour sa réalisation. En décembre, le conseil municipal a décidé de refermer le dossier, provisoirement. "*Le projet n'est pas abandonné*, insiste le maire. *Il est abouti et cohérent. Nous le mettons simplement entre parenthèses.*" Depuis, en effet, le Département a présenté son projet de parc du végétal

istique

enthèses

aujourd'hui sur les rails *(lire page 4)*. "*C'est un produit touristique phare, il offrira une nouvelle entrée sur la ville*", s'est félicité le maire. Une antenne de l'office du tourisme sera installée sur le site afin d'inciter les visiteurs à découvrir la ville. Si toutefois, le succès du parc n'était pas celui attendu ou bien si les retombées touristiques pour Angers n'étaient pas perceptibles, la Ville pourrait reprendre son projet Médiéva. "*Quoi qu'il en soit, ce délai supplémentaire accordé n'est pas un handicap*, a souligné le maire qui n'a pas caché que le site idéal pour cet équipement serait le château lui-même. *Nous avons fait une demande en ce sens à l'État propriétaire. Nous n'avons pas encore reçu de réponse de sa part.*"

Reste à doter la ville de capacités d'accueil suffisantes. Angers a quelques faiblesses sur ce point. "*C'est vrai dans l'hôtellerie où les besoins sont importants si l'on compare aux équipements de Nantes et de Tours*", reconnaît Nathalie Parent. La ville doit pouvoir répondre aux demandes d'une clientèle variée et dans des catégories hôtelières allant du deux étoiles offrant un bon rapport qualité-prix à l'hôtellerie de luxe.
Il est indispensable également de proposer des modes d'accueil encore trop peu développés dans l'agglomération : des chambres d'hôtes, et particulièrement en centre-ville, des gîtes, de l'hôtellerie de plein air… et réaménager une halte pour le tourisme fluvial au port de la Savatte.
"*Une récente étude menée par le comité régional du tourisme nous a permis de mieux appréhender l'importance du tourisme pour notre région*, souligne Nathalie Parent. *Nous savons ainsi que l'industrie du tourisme équivaut à 10 à 15 % de l'emploi en Pays de la Loire. Dans l'agglomération, il représente 5 000 emplois dont près de 4 300 emplois permanents et impossibles à délocaliser*". Ce sont aussi 450 millions d'euros de chiffre d'affaires chaque année. ■

BUDGET

La décision modificative de clôture du budget principal 2005 s'élève à 24,11 millions d'euros. Elle prend en compte divers ajustements et des propositions de crédits additionnelles nécessitées par des besoins nouveaux.

Pour permettre le bon fonctionnement des associations, des acomptes leur sont versés sur leurs subventions de fonctionnement pour 2006 d'un total de 6,35 millions d'euros.

SOLIDARITÉ

Lors des violences urbaines de novembre, une trentaine d'Angevins ont été victimes d'incendies de véhicules. En complément des mesures nationales, la Ville met en place un dispositif pour leur venir en aide : information et soutien financier dans certains cas.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un ensemble constitué d'un nouveau groupe scolaire, d'une salle de sport et d'une bibliothèque va être construit au Grand-Pigeon, dans le cadre de la rénovation urbaine. Ces trois parties sont indépendantes sur le plan thermique. Une étude va être effectuée par le cabinet FR2E pour mieux adapter les installations. Une subvention est sollicitée auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour la prise en charge de cette étude.

L'exploitation des installations de génie climatique du musée des beaux-arts nécessite l'intervention d'une entreprise spécialisée. Celle-ci percevra une rémunération comprenant une partie fixe et une partie variable en fonction des économies d'énergie générées par ses prestations. Un appel d'offres est lancé.

RÉNOVATION URBAINE

La Soclova va acquérir un immeuble 40, rue de la Devansaye, afin d'aménager un logement pour accueillir des familles à très faibles ressources. La Ville lui verse une subvention de 7622 euros au titre du Fonds d'intervention pour l'habitat social et garantit l'emprunt de 85000 euros qu'elle contracte.

AMÉNAGEMENT

Au 160, boulevard de Strasbourg, un immeuble et un garage seront démolis pour réaménager le carrefour.

Les voies de desserte et les espaces publics de la cité Abel-Chantreau seront réaménagées. Un appel d'offres est lancé, pour la réfection des voiries et des aménagements paysagers.

ÉDUCATION

Les tarifs de demi-pension du collège Jean-Vilar sont réévalués de 2,20 %. Le forfait annuel s'élève désormais à 366,30 euros.

Un local associatif, avec salle de réunion, deux bureaux, sanitaire pour handicapés, va être aménagé dans l'ancien logement de concierge du groupe scolaire Robert-Desnos.

ENFANCE - JEUNESSE

L'Arche de Noé, structure d'accueil petite enfance, décidée en partenariat par la Ville, le CHU et le centre diocésain Saint-Jean, a ouvert rue de L'Abbé-Frémont sur un terrain de l'association diocésaine d'Angers. Après construction, la Mutualité française Anjou Mayenne en assure la gestion. Les quarante-deux places disponibles se répartissent entre le CHU (20 places pour des enfants du personnel), la Ville (20 places pour des enfants de familles habitant Angers) et le centre diocésain Saint-Jean (2 places pour des enfants du personnel). Outre sa part des frais de fonctionnement dans le cadre du Contrat Enfance, la Ville participe à l'amortissement de la dépense d'investissement sur quinze ans. Pour 2006, sa participation s'élève à 71920 euros.

Les tarifs des vingt-deux centres de loisirs municipaux (CLM, CLSH et Je Joue sport) pour les jeunes de 2 à 14 ans, sont actualisés de 2,20 %. Les tarifs des garderies périscolaires municipales sont révisés sur cette même base.

L'association Petite Enfance gère des structures d'accueil offrant des solutions de garde adaptées particulièrement aux parents connaissant des difficultés sociales ou se situant dans des démarches d'insertion. Pour cela, l'association a augmenté ses capacités d'accueil. Des participations complémentaires d'environ 38600 euros sont accordées par la Ville sur la période 2004 - 2006. La caisse d'allocations familiales versera directement ses participations dans le cadre du Contrat Enfance.

VIE ASSOCIATIVE

L'association Crépuscule agit depuis dix ans pour la connaissance des cultures maghrébines et la lutte contre les discriminations. En 2001, l'association a créé une bibliothèque à Beni Ayatt, au Maroc. Elle souhaite développer une crèche au sein de cette bibliothèque, collecter et acheminer du matériel pédagogique. Une subvention de 1500 euros lui est accordée.

La Régie de quartiers exerce une mission d'insertion professionnelle des habitants des quartiers prioritaires. La Ville reconnaît cette mission d'intérêt général et souhaite l'aider à la réaliser. Pour cela, elle signe avec la Régie une convention et lui accorde une subvention de 402079 euros pour 2006.

Disparition de Jean Turc, ancien maire d'Angers

Jean Turc, décédé le 14 décembre, à 82 ans, a été maire d'Angers de 1963 à 1977. Mais son entrée au conseil municipal date de 1953 : à trente ans, il est alors le plus jeune conseiller municipal de la ville. De même, il devient en 1955 le plus jeune conseiller général du département, pour le canton d'Angers Nord-Est d'abord puis d'Angers Ouest, jusqu'en 1998. Et le plus jeune député de France, de 1956 à 1962.
Devenu maire suite au décès accidentel de Jacques Millot, Jean Turc est réélu en 1965 puis en 1971. Pendant ces quatorze années, il imprime sa

marque sur la ville, dans de nombreux domaines : construction du parking du Ralliement, de la piscine Jean-Bouin et de la base de loisirs du lac de Maine, transformation de la rue Saint-Aubin en secteur piéton, création de l'université d'État, acquisition des tapisseries du Chant du Monde de Jean Lurçat… On lui doit également la création du premier district urbain, en 1968.
Jean Turc était par ailleurs une personnalité du monde horticole. Il a longtemps dirigé, avec son frère, l'entreprise familiale bien connue en Anjou et a présidé l'Union horticole de l'Anjou. ■

Opposition
Groupe "Servir Angers"

2006, une année utile à Angers

Le groupe "Servir Angers" présente ses meilleurs vœux aux lecteurs de Vivre à Angers, et à travers eux à chacun des angevins. Nous espérons 2006, marquée par le sceau de l'Action, de l'efficacité et de la solidarité, pour faire d'Angers une ville plus juste, plus attractive, plus ambitieuse. Dans ce contexte de concurrence mondiale et régionale… 2006 doit être une année utile à Angers.

Depuis des années, les français n'ont-ils pas trop souvent le sentiment que la politique c'est d'abord le verbe et l'impuissance plutôt que la réalisation et l'efficacité, la communication plutôt que l'Action ? C'est AGIR qui doit être le premier devoir de tout homme politique, servir jusqu'au bout du mandat ! Trop souvent, *"l'énergie que l'on met à durer n'est pas disponible pour faire... !"* disait N. Sarkozy début janvier.

Avoir une connaissance précise de la réalité des quartiers, porter une vision volontariste et pragmatique, accomplir un travail de fond excluant tout à priori idéologique ou partisan, avec comme seul objectif : le souci de l'efficacité, telle doit être notre feuille de route pour 2006 !

Pratiquer une Concertation sincère et efficace

On ne gouverne pas en 2006 comme en 1977… ! Un changement dans la méthode s'impose. La municipalité doit savoir tirer les leçons des erreurs commises ces derniers temps sur la filière de traitement des déchets ou le PLU. Car cette année verra l'enquête publique sur le tramway. Preuve, s'il en est, que contrairement aux campagnes publicitaires, rien n'est encore joué, ni définitif. L'épisode du pont sur la Maine, début janvier en est la parfaite illustration. Sur un tel projet, la consultation des angevins est indispensable, ne serait-ce que par souci d'efficacité... Ce projet engagera les finances de notre agglomération, l'accompagnement des politiques de développement économique, l'urbanisme, ...pour 20 à 40 ans. Peut-on se passer de l'appropriation d'un tel projet par les usagers potentiels de peur de voir affaiblir son image ou de se craindre minoritaire ?

Favoriser réellement la création d'emplois

Avec 14,5% de chômage intra-muros, soit 50% de plus que la moyenne nationale, l'emploi demeure LA priorité. Derrière les effets d'annonce, les discours incantatoires, 2005 a-t-elle permis de combler cet écart chronique ? Non ! Notre responsabilité d'élus est de créer une dynamique, un environnement qui soutient l'emploi par des investissements structurants et stratégiques, par des choix utiles et opportuns, par une ambition forte et des projets d'envergure européenne. L'augmentation de la taxe professionnelle de 13,8% il y a 3 ans, puis du Versement Transport de 73% en 2005 n'y contribue pas. Les 450 millions d'Euros nécessaires à la réalisation des deux lignes de tramway auront de fait de lourdes incidences sur le développement du pôle économique angevin et la mise en œuvre de filières d'excellence. D'où le décalage entre les effets d'annonce, les campagnes de communication... et les chiffres du chômage ! Et pourtant notre ville a des atouts considérables sur le plan du tissu économique, des savoirs faire, de la démographie, de l'enseignement supérieur... Nous devons les faire fructifier.

S'attaquer au déficit de pouvoir d'achat des angevins

Le revenu des angevins est de 20% inférieur à celui des autres villes françaises de sa catégorie (6900 €/an contre 8762 € en moyenne). Est-ce acceptable ? Avec autant d'atouts pourquoi les ménages angevins sont-ils pénalisés ? N'est ce pas injuste que dans le même temps leur effort fiscal soit 20 % supérieur à la moyenne des autres villes françaises ? Nous devons nous attaquer avec détermination à cette injustice sociale, spécifique à notre ville, pour retrouver les niveaux moyens qui devraient être les nôtres.

Recréer les parcours d'accession à la propriété

De nombreux Angevins salariés, notamment dans les classes moyennes aspirent à l'accession à la propriété. Or seulement 29,4% des foyers sont propriétaires contre 56% en moyenne en France, 25 % de moins qu'à NANTES ou 50% qu'au MANS. Nous devons retrouver la volonté de combler ce déficit chronique. La ville peut agir efficacement en ce domaine :

-par la vente d'une partie du parc immobilier social aux locataires qui le souhaitent. Le taux d'HLM est très important sur notre commune (le double de la moyenne nationale). Le fruit de cette vente serait alors réinvesti dans la construction de logement social neuf.

-La ville possède une multitude de petits terrains qu'elle pourrait mettre sur le marché tout en maîtrisant les programmes. Il s'agira en l'occurrence de diminuer le nombre de T1 et T2 soumis à spéculation, au profit de logements T3 à T5.

Chacun des élus du groupe s'attachera dans son travail quotidien à faire de 2006 une année utile à chacun des foyers angevins, avec humilité mais avec la volonté de servir l'intérêt général et l'ambition digne de l'attachement à notre ville. Meilleurs voeux !

Vos élus du groupe "Servir Angers"

Contact : 0241054037

Majorité "Aimer Angers"

Angers : construire une ville où il fait bon vivre

Depuis trop longtemps, notre pays ne construit pas assez de logement. Il manque aujourd'hui en France des centaines de milliers de logement. Chaque année, 200000 ménages supplémentaires cherchent à se loger. Le logement, premier poste de dépense des Français, doit devenir un enjeu national.

Angers n'échappe pas à la règle : nous aussi nous vivons une pénurie de logements. Nous assistons à des changements profonds : le prix du foncier s'envole, les prix de vente en sont directement affectés, les jeunes ménages et les classes moyennes sont contraints d'habiter de plus en plus loin de la ville centre où ils travaillent, où ils consomment, où ils viennent se détendre. Qui peut croire que pour la majorité des ménages s'installer en troisième ou quatrième couronne n'est pas d'abord un choix subi ?

À force de vouloir la ville à la campagne, on finit par urbaniser les périphéries. On modifie notablement le cadre de vie. On augmente les temps de transports. En augmentant les distances, l'étalement urbain éloigne des infrastructures de services, creuse les écarts, installe les disparités.

La situation actuelle du logement est moralement inacceptable, socialement injuste, écologiquement intenable et économiquement dangereuse. Il nous faut aujourd'hui réhabiter la ville.

Le projet de ville et le visage d'Angers à l'échelle de dix ans vous a été présenté au musée des beaux arts. Ce projet de ville est indissociable du projet de vie. Trop longtemps, parce que l'urgence d'un fort développement le justifiait, on a pensé la ville en France sans penser à ses habitants. Nous voulons inverser cette tendance : réinventer la ville, c'est la construire non seulement pour ses habitants, mais aussi autour d'eux et avec eux. La modernité de la ville, c'est indéniablement son côté humain.

Réhabiter la ville c'est conquérir de nouveaux espaces urbains, c'est offrir le choix aux Angevins qui le souhaitent d'habiter en première couronne, c'est habiter autrement.

Nous avons plusieurs outils pour arriver à cet objectif :

- le plan local d'urbanisme. Il sera définitivement adopté en 2006. Les commissaires enquêteurs ont rendu un avis positif sur notre projet. Nombreux ont été les Angevins et les associations à participer à cette phase d'enquête publique. La place faite aux Angevins dans la vie municipale amène une pratique de la participation beaucoup plus forte dans notre ville et c'est une bonne chose. L'enquête publique en recueillant l'expression de tous, s'est attachée à rechercher l'intérêt général et l'intérêt des Angevins. On a beaucoup entendu l'expression de ceux qui aujourd'hui habitent notre ville, l'apprécient et craignent la ville de demain. Notre volonté est de concilier la sauvegarde du patrimoine et l'offre de nouveaux logements.

- le programme local de l'habitat. Deuxième outil, il est en cours d'élaboration et le diagnostic est quasiment achevé. Les élus d'Angers Loire Métropole auront à mettre en place un plan d'action ambitieux qui réponde aux besoins actuels et qui anticipe ceux de demain. Car si nous apportons une réponse à Angers, il nous faut mettre en place une politique coordonnée au niveau de l'agglomération qui garantisse un développement harmonieux.

- accession à la propriété. Le troisième outil est celui que la Ville va mettre en œuvre dès 2006 autour des questions foncières. Nous allons revendre des terrains sous le prix du marché, afin de permettre l'accession à la propriété des classes moyennes. Dans un cadre contractuel auquel nous travaillons. Ce que nous voulons, c'est construire au moins 1600 logements supplémentaires en deux ans, avec des prix plafond et des clauses restrictives quant aux éventuelles reventes. Parallèlement, le Fonds d'intervention pour l'habitat social augmente de 30 % pour atteindre 3 millions d'euros.

Au-delà de ces trois outils, 2006 sera aussi le début des chantiers sur l'ancienne caserne Desjardins où nous ferons la preuve que réhabiter la ville, c'est habiter autrement, habiter mieux et avec plus d'humanité.

2006, ce seront aussi les premiers permis de construire sur les Capucins. Le plateau de la Mayenne et celui des Capucins, c'est, à terme, 10000 nouveaux logements soit la quatrième ville du Maine-et-Loire.

Cela pour répondre à l'évolution harmonieuse de notre ville et à la demande des jeunes Angevins ou de nouveaux Angevins de trouver une place dans notre ville. La priorité 2006 sera de maintenir ce cap du projet de vie pour rendre la ville plus facile pour tous. Le rôle du service public est central dans ce projet. Il est toute l'année au plus près des Angevins, il s'adapte en permanence à leurs besoins, il est accessible à tous. C'est pourquoi, cette année sera pour l'équipe municipale l'année de la proximité.

Meilleurs vœux 2006.

Vos élus de la majorité municipale "Aimer Angers"

Proposer un véritable p

À travers le soutien à domicile, l'hébergement et de nombreux services, la Ville offre un véritable parcours gérontologique aux personnes âgées. Son objectif : maintenir le lien social, facteur du bien vieillir.

La Ville gère 80 % des résidences pour personnes âgé

1 GRÉGOIRE-BORDILLON
45, place Grégoire-Bordillon
68 logements, 91 places
Hébergement temporaire : 3 places

Patrice Campion

2 LA ROSE DE NOËL
53, rue Henri-Hamelin
44 logements, 44 places
Hébergement temporaire : 1 place

Patrice Campion

3 CÉSAR-GEOFFRAY (ÉHPAD)
15, rue César-Geoffray
83 logements, 85 places
Hébergement temporaire : 4 places
Accueil de jour : 12 places

Albert

4 LA ROSERAIE
(OUVERTURE EN 2008)
Place Jean-XXIII
100 logements, 100 à 150 places

De Coqueraumont

5 LES JUSTICES
4, rue Manet
80 logements, 100 places

Patrice Campion

"*L'évolution démographique est telle qu'aujourd'hui, avec l'allongement de la durée de vie, on observe un accroissement du nombre de personnes âgées valides*, souligne le maire. *La Ville joue un rôle actif dans leur prise en charge, soit par le biais d'un accompagnement léger à domicile, soit dans le cadre collectif des résidences pour personnes âgées.*" Dans les deux cas, les objectifs sont les mêmes : favoriser le bon vieillissement et retarder l'entrée en établissement médicalisé.

Les personnes âgées qui vivent à domicile peuvent ainsi trouver une aide précieuse auprès du centre communal d'action sociale (CCAS). Tout commence par l'évaluation de la situation. Elle est réalisée par les professionnels du centre local d'information et de coordination (CLIC), avec la personne elle-même. Un plan d'intervention est alors défini en fonction de sa santé, de son logement, de ses ressources, de ses relations familiales… Chaque parcours est personnel et identifié. Le contrat d'accompagnement passé entre la personne et le CCAS peut bien sûr évoluer dans le temps.

De l'autonomie complète à la perte progressive d'autonomie, les services se déclinent selon les besoins : intervention d'une aide à domicile pour le ménage, les courses ou la cuisine ; livraison de repas ; service de soins infirmiers en lien avec le secteur libéral… En filigrane, on retrouve la volonté de maintenir le plus longtemps possible le lien social. "*Ainsi,* explique Bernard Mabi, responsable du service de Soutien à domicile, *nous préférons accompagner la personne à la boulangerie et à la boucherie plutôt que faire les courses à sa place. De même, si la livraison des repas à domicile permet de prolonger l'autonomie d'une personne, il faut veiller à ce qu'elle n'augmente pas l'isolement et le repli sur soi.*" Dans la même optique, le CCAS propose des animations à domicile qui incitent la personne âgée à réunir, autour d'elle, un petit cercle de proches.

Des équipements ouverts sur le quartier

La plupart de ces services sont évidemment disponibles pour les personnes qui sont hébergées dans l'une des résidences pour personnes âgées autonomes gérées par le CCAS. D'autres viennent s'y ajouter. "*Nous sommes dans une logique de domicile soutenu,* rappelle Franck Forget, directeur adjoint du CCAS. *Les résidants, seuls ou en couple, louent un appartement dans l'une des résidences. Ces logements sont équipés d'une téléalarme et du personnel est présent dans l'établissement 24 h/24.*" Il ne s'agit pas d'une garde médicale mais d'une présence ; en cas d'appel, l'agent se déplace. "*C'est ce besoin de sécurité, tout particulièrement exprimé la nuit, qui justifie le plus souvent l'entrée en foyer-logement*", précise Martine Richard, adjointe au maire.

Le CCAS gère 80 % des logements pour personnes âgées autonomes à Angers, soit près de cinq cents places dans six établissements, en attendant la construction d'un septième équi-

arcours gérontologique

es autonomes

Patrice Campion

La Corbeille d'Argent 9

14, boulevard Robert-Schuman

58 logements
58 places

Albert

Gaston-Birgé (ÉHPAD) 8

66, boulevard Gaston-Birgé

70 logements, 72 places
Hébergement temporaire : 4 places
Accueil de jour : 6 places

Albert

Saint-Michel 7

87, rue Lardin-de-Musset

81 logements, 82 places
Hébergement temporaire : 4 places

Albert

Bellefontaine 6

2, rue de la Rame

84 logements
104 places

pement, à la Roseraie, pour 2008. Cette offre d'hébergement est largement supérieure à la moyenne avec 181 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, contre 130 au niveau national. "*Mais les missions des résidences ne se limitent pas à l'hébergement,* précise l'élue. *Ce sont de véritables équipements de quartier pour les plus de 60 ans, des lieux d'information et de prévention très fréquentés. On vient y pratiquer des activités, assister à des animations. Le restaurant, ouvert à tous les retraités, est aussi un lieu de rencontre.*" Une ouverture souhaitée sur la ville qui permet aux résidants qui sortent peu ou pas de conserver un lien avec l'extérieur.

(suite page 14)

trois questions à Martine Richard

Adjointe aux Retraités et personnes âgées

La résidence Grégoire-Bordillon a récemment changé de statut. Désormais, deux établissements seulement accueillent des personnes dépendantes. Pourquoi ce changement ?

Le centre communal d'action sociale gère huit résidences et 80 % des logements pour personnes âgées autonomes. Parallèlement, deux établissements classés en ÉHPAD[1] accueillent des personnes en grande dépendance : Gaston-Birgé et César-Geoffray. Pour transformer Grégoire-Bordillon en ÉHPAD et lui permettre de continuer à accueillir ces personnes en grande dépendance qu'il hébergeait à côté des personnes autonomes, il fallait engager des travaux considérables et fermer le site pendant au moins seize mois. Cela aurait eu également des répercussions prohibitives sur le prix de journée. Enfin, c'était aller à contre-courant de la volonté de la Ville de se recentrer sur sa mission première qu'est la prévention du vieillissement. La grande dépendance est une question qui touche la santé. Et cet aspect sanitaire ne doit pas être assuré par la Ville seule, il doit être réglé par l'ensemble des partenaires.

Justement, il était question, à côté du réseau d'information et d'orientation qui fonctionne autour du CLIC, de créer un réseau de santé. Qu'en est-il ?

Le dossier présenté par le centre hospitalier universitaire à l'agence régionale de l'hospitalisation n'a malheureusement pas été retenu pour un financement en 2006. L'idée n'est pas abandonnée et la demande sera réitérée. Mais sans attendre, la Ville réaffirme sa volonté d'organiser la filière gériatrique en faisant appel au Département, à la Région, au secteur public hospitalier et au secteur libéral. Nous devons, ensemble, être capables d'assurer toute la prise en charge d'une personne, depuis la retraite jusqu'à l'extrême fin de vie, qu'elle soit ou non en situation de grande dépendance. La résidence Saint-Nicolas, les secteurs privé et associatif, et les deux ÉHPAD gérés par le CCAS, répondent pour le moment aux besoins locaux. Mais l'évolution démographique et le vieillissement de la population sont tels qu'il faudra absolument imaginer de nouvelles solutions.

Une neuvième résidence pour personnes âgées sera construite d'ici à 2008 à la Roseraie. Quelle en est l'orientation ?

Ce projet de résidence s'inscrit parfaitement dans la politique menée par la Ville au profit du "domicile soutenu". Tous les retraités vivant chez eux peuvent trouver dans leur quartier un point d'accueil et un lieu de rencontre. Comme les autres résidences, celle de la Roseraie disposera d'un restaurant ouvert sur le quartier et proposera diverses animations et activités. En complément, un hébergement temporaire y sera prévu pour ceux qui ont besoin de se ressourcer ou souhaitent anticiper leur entrée en foyer-logement. Tout ceci garantit également une ouverture sur la ville pour les résidants et, ainsi, contribue au maintien du lien social.

(1) Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

CLIC, le guichet unique

Le centre local d'information et de coordination d'Angers (CLIC) – agence conseil personnes âgées – existe depuis cinq ans. Il rassemble les professionnels représentant l'ensemble du champ gérontologique local : les institutions (Conseil général, Ville, agence régionale de l'hospitalisation), le CHU, les établissements d'hébergement collectif, la médecine libérale et hospitalière, les services de soutien et de soins infirmiers à domicile, les transports, l'habitat et des associations de retraités. Il est un lieu d'accueil, d'orientation et d'information pour les personnes âgées et leur entourage à la recherche de réponses adaptées à leur projet de vie. Il abrite une importante base de données sur l'offre existant à Angers en matière de logement, de services de soutien à domicile, d'aides financières, d'offres de loisirs... Le CLIC organise également, à la demande de ses usagers, des évaluations et la mise en place de plans d'intervention en cas de situations particulières (entrée dans la dépendance, personnes peu ou pas aidées...).
CLIC, 15 bis, rue du Port-de-l'Ancre. Tél. : 02 41 25 01 11. Ouvert du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h.

(suite page 13)

Des services complémentaires sont parfois proposés dans les résidences. Ainsi, Gaston-Birgé, César-Geoffray, Grégoire-Bordillon, Saint-Michel et Belle-Beille offrent un hébergement temporaire. Cette solution ponctuelle permet d'intégrer un univers plus sûr que le domicile, le temps d'une convalescence, par exemple. Il permet aussi à la famille de se ressourcer ou de s'absenter pendant quelques jours en toute quiétude.
Sur le même principe, dix-huit places en accueil de jour sont réservées à César-Geoffray et Gaston-Birgé afin de recevoir à la journée des personnes, la plupart désorientées. "*Il s'agit de soulager les proches et d'offrir aux familles un répit,* souligne Martine Richard. *L'accueil peut se faire pour une demi-journée ou pendant plusieurs jours selon les cas. Une équipe spécifique, parfaitement formée, prend en charge la personne.*"

Deux résidences médicalisées

Les résidences César-Geoffray et Gaston-Birgé sont également conventionnées comme Établissement d'hébergement pour des personnes âgées dépendantes (ÉHPAD) et sont donc médicalisées. Elles offrent une capacité d'accueil totale de 157 places. "*Au plan local, les établissements municipaux, hospitaliers, associatifs ou privés ne connaissent pas de déficit d'accueil des personnes âgées dépendantes*", note Franck Forget. Le temps d'attente pour obtenir une place dans l'établissement de son choix est de trois mois, en moyenne. À Paris, il faut compter trois ans.
Plus que jamais, la prise en charge de la grande dépendance des personnes âgées nécessite des compétences qui relèvent du secteur sanitaire et non plus seulement du social. "*Même si nous remplissons cette mission à César-Geoffray et Gaston-Birgé avec professionnalisme, au service des résidants*, rappelle le maire, *ce n'est pas notre cœur de métier. L'intervention de la Ville doit se recentrer sur la prévention et l'accompagnement du vieillissement.*"
Pour bien s'y retrouver et savoir qui fait quoi, le CLIC accueille, oriente et informe sur les questions liées au vieillissement *(Lire encadré page 13).* ■

Un projet d'aménagem des friches au sud de la

Bureau d'études - Direction des études urbaines - Ville d'Angers

Le 13 décembre, lors d'une réunion publique, le maire a présenté aux riverains le projet d'aménagement du quartier Fulton, des friches commerciales et des entrepôts, au sud de la gare.

La rénovation de la gare, engagée en 1999, s'achèvera cette année avec l'implantation définitive de la gare routière et la restructuration de la place Pierre-Sémard. Restera alors à terminer l'aménagement des abords du site, particulièrement vers le Sud. Un premier projet a été présenté aux riverains par le maire, le 13 décembre, en réunion publique.
"*Il s'agit de restructurer cette zone d'environ 6 hectares aujourd'hui occupée pour l'essentiel par des friches commerciales et des entrepôts*", a expliqué le maire. Idéalement situé derrière la gare et à quelques pas du centre-ville, ce secteur s'étend des voies ferrées à la rue Éblé et de la rue Brosseau à la place Giffard-Langevin. "*Il est prévu d'y implanter un pôle d'activités à dominante tertiaire et de nouvelles habitations. Toutes les précautions seront évidemment prises pour que ces constructions s'intègrent parfaitement à l'existant*".

Un pôle tertiaire d'excellence

Côté activités, entre 40 000 et 50 000 m² de bureaux pourraient être construits, principalement en bordure des terrains de la SNCF. La hauteur des immeubles serait limitée (rez-de-chaussée plus quatre étages) tandis que des espaces verts tampons permettraient de préserver au mieux la tranquillité des riverains. "*Ce pôle tertiaire d'excellence s'inscrit dans le cadre du programme* corridor tertiaire régional *réunissant Saint-Nazaire, Nantes et Angers*, a précisé le maire. *Cette implantation bénéficie de la proximité de la gare et de l'existence de liaisons ferroviaires TGV vers Paris et Nantes mais aussi de lignes régionales TER. Comme le groupe Médéric, déjà installé dans les plots tertiaires Saint-Laud, d'autres sièges sociaux importants sont attendus*".

Petits immeubles collectifs

Côté habitat, 200 à 250 logements sont envisagés, dont 20 % d'habitat social. Des petits collectifs d'une hauteur maximum de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée. Des espaces tampons

ent gare

végétalisés sont également prévus alors qu'une réflexion paysagère sera menée sur l'ensemble du quartier pour le rendre plus agréable à vivre. Ainsi, un mail central planté d'arbres devrait s'étirer de la rue Votier à la rue Fulton sur une largeur d'une vingtaine de mètres. Cet espace vert, comparable à l'avenue Jeanne-d'Arc, serait réservé aux piétons et aux cyclistes, et agrémenté de bancs et de jeux. Un aménagement spécifique sera étudié pour la traversée du boulevard Yvonne-Poirel.
Sur le plan de la voirie, ce boulevard sera d'ailleurs élargi, comme la rue Albéric-Dubois et une partie de la rue Fulton, afin de rendre plus fluide le trafic automobile. Plusieurs carrefours seront réorganisés et le Pont Noir mis en lumière. Outre les places de stationnement créées pour les nouvelles constructions, les capacités devraient être augmentées grâce à la réorganisation du stationnement de surface.

Premières livraisons en 2009

Enfin, les espaces publics seront revus. Ainsi, la place Giffard-Langevin sera rendue aux piétons et son rôle de cœur de quartier sera renforcé. Elle pourrait également être le point d'ancrage d'une nouvelle liaison piétonne vers la place Sémard passant au-dessus des voies SNCF. La vieille passerelle, bien que peu confortable et difficilement accessible, est très utilisée. Ce projet est encore à l'étude. De la même manière, la Ville et la SNCF envisagent à plus long terme de créer une sortie sud à la gare en prolongeant le tunnel d'accès aux voies jusqu'à la rue Fulton.
La prochaine étape du projet sera la création de la zone d'aménagement concerté, au premier trimestre. Une enquête publique sera ensuite menée, en fin d'année. Selon le calendrier prévisionnel, les travaux pourraient démarrer au second semestre 2007 pour une livraison des premières réalisations début 2009. ■

Thierry Bonnet

Recensement pour 6 402 foyers

Le 25 février, 6 402 logements angevins auront reçu la visite des agents recenseurs. La campagne de recensement 2006 a débuté le 7 janvier, par la distribution dans la boîte aux lettres des foyers concernés d'un courrier d'information. Il est obligatoire d'être recensé, et donc de remplir le questionnaire qui permettra d'établir une photographie de la population. Outre leur intérêt statistique, les données obtenues serviront de référence pour chiffrer les dotations attribuées aux communes par l'État et les collectivités. Elles fourniront aussi des indications précieuses pour estimer les besoins en équipements (crèches, écoles…) et en services de proximité (aide à la personne, portage de repas à domicile…).
Initié en 2004, le recensement actuel, effectué annuellement auprès d'une partie de la population, prendra fin en 2008. Il permettra d'obtenir des chiffres définitifs début 2009. En attendant, ce sont les données de 1999 qui font référence. Chargés de distribuer et de collecter les questionnaires, les agents recenseurs disposent d'une carte tricolore avec photo et portant la mention "Ville d'Angers", qu'ils doivent présenter lors de leur visite. ■

Pour toute question, un numéro vert : 0 800 49 10 10.

Un guide pour mieux se déplacer

Pour un déplacement de moins de 4 km, mieux vaut prendre le vélo, il est plus rapide que la voiture. Voilà un des nombreux conseils proposés par le nouveau guide pratique de la mobilité. La Ville en partenariat avec Angers Loire Métropole vient d'éditer ce petit fascicule recensement tous les moyens de transport disponibles. Objectif : gagner du temps en faisant le bon choix entre bus, marche, vélo, voiture ou train. En outre, la plaquette regorge d'une multitude d'informations pratiques pour faciliter le mouvement : la mise en place de parkings-relais gratuits, les tarifs de stationnement, le prêt de vélo, les pédibus des écoliers, la liste des taxis… Enfin, un petit chapitre est consacré à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Basilic communication

Le guide a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'agglomération et est à disposition dans les lieux publics. ■

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 02 41 05 40 00. Fax : 02 41 05 39 00.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr. Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

RENDEZ-VOUS

Réunion publique sur l'îlot Desjardins le mardi 24 janvier, à 19 h 15, au groupe scolaire Victor-Hugo, 26, rue Victro-Hugo. Elle sera animée par Monique Pirotais, maire-adjoint aux Paysages urbains. L'objectif de ce projet est de construire à la place de l'ancienne caserne Desjardins un parc habité. 326 logements y seront construits : maisons de ville, petits collectifs et résidences, avec environ 20 % de logement social. Le projet sera réalisé sur une surface de 4,5 hectares.

URBANISME

Feu vert pour le PLU. Suite à l'enquête publique, les commissaires enquêteurs ont validé le projet du plan local d'urbanisme (PLU) centre, comprenant Angers, Avrillé, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Trélazé. Ils ont assorti leur rapport de quelques observations qui seront prises en compte, afin d'intégrer les remarques formulées par les Angevins à l'occasion de l'enquête publique. Ils ont salué la qualité de la consultation réalisée et souligné *"la qualité intrinsèque de ce document élaboré avec soin"*.

INFORMATION

Le guide Angers, ville plus sûre et solidaire vient d'être réédité. Il répertorie les services associés dans le cadre du contrat local de prévention et de sécurité de la Ville. Le guide est disponible à l'hôtel de ville, dans les mairies et auprès des maisons de quartiers, services sociaux, permanences des bailleurs sociaux, associations d'habitants…

Les locations de salles municipales pour 2007 sont ouvertes. S'adresser au service Relations publiques, porte 18 de l'hôtel de ville, de 9 h à 12 h 30, sur place uniquement, ou de 13 h 30 à 17 h 30 sur place ou par téléphone. Tél. : 02 41 05 40 73.

LA MÉTROPOLE EN BREF

Attention, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) engagée sur l'agglomération angevine prendra fin le 26 février. Les propriétaires souhaitant réaliser des travaux en matière d'économie d'énergie ou remettre aux normes des installations usées ou défectueuses (électricité, plomberie…) dans leur résidence principale ou dans des locations, peuvent encore bénéficier des aides financières mises en place par Angers Loire Métropole, l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Pour tout renseignement, contacter la maison de l'OPAH, au 1 bis, rue Saint-Maurille. L'organisme propose notamment une visite conseil gratuite des logements concernés et une aide à la constitution du dossier. Tél. : 02 41 20 30 04.

BELLE-BEILLE

Soizic, Émeline, Anne-Laure et Stella (de g. à d.) discutent de leur décor de théâtre avec Éliane Lecœur, professeur d'éducation musicale.

Jean-Patrice Campion

La Flûte enchante les collégiens

Entre le collège François-Rabelais et l'opéra, c'est une histoire d'amour qui remonte à la création d'Angers Nantes Opéra (ANO). Depuis septembre, un partenariat officiel est établi. Les élèves assistent à des opéras, rencontrent des chanteurs, étudient des œuvres…

Trente-quatre jeunes volontaires de classe de quatrième sont également inscrits à l'atelier de pratique artistique, financé par le rectorat et la direction régionale des Affaires culturelles. Depuis septembre, ils retrouvent Éliane Lecœur, leur professeur d'éducation musicale, une fois par semaine, à l'heure du déjeuner. Leur thème : *La Flûte enchantée,* de Mozart. *"Ils ont d'abord visionné l'opéra en vidéo dans différentes versions, puis travaillé sur le synopsis, pour choisir les scènes qu'ils voulaient représenter en maquette,* explique Éliane Lecœur. *Ils feront huit maquettes différentes, qui permettront de raconter l'histoire en entier".*

Fin 2005, ils ont réalisé la caisse et le fond de scène. Après les vacances, ils sont passés aux décors, toujours avec l'aide technique de Jean-René Saulnier, l'ouvrier spécialisé du collège. Ainsi, le 5 janvier, deux groupes travaillaient. Lucie, Mathieu, Gabriela, Jimmy et Cédric étaient occupés à peindre le fond de scène et à dessiner des personnages. Ils ont choisi de réaliser la scène où Tamino charme les animaux de la forêt avec sa flûte. Ils ont cherché en quel matériau ils pourraient réaliser les animaux et les arbres : pâte à sel, tissu, coton… À côté, Soizic, Émeline, Anne-Laure et Stella ont opté pour la scène où les trois dames donnent la flûte à Tamino et le carillon à Papageno. *"C'est une scène importante, car avec ces instruments, ils arriveront à combattre le mal",* souligne Stella. Les quatre filles ont déjà bien avancé et réalisé des rochers en papier mâché qu'elles ont peints. *"Pour les instruments, c'est plus compliqué, il faut qu'ils soient à l'échelle",* note Soizic, qui après avoir appliqué la règle de trois, a précisé la dimension de la flûte : *"1,7 cm !"* Les filles ont donc choisi d'utiliser un cure-dent. Pour le carillon, Émeline a proposé d'apporter des perles dorées, qu'elles monteront sur du fil de laiton.

"Tous ces jeunes sont très motivés, apprécie Éliane Lecœur. *Ils participent à l'atelier sur leur temps libre, et il n'y a jamais d'absent. C'est un projet qui les porte".* En mai, le professeur emmènera une cinquantaine d'élèves à Paris pour un voyage culturel de deux jours et demi. Comprenant, bien sûr, la visite de l'opéra Garnier. ■

Exposition animée et musicale des maquettes prévue au printemps au Grand-Théâtre, puis au collège.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "place Marcel-Vigne" le 1er février, à 20 h, à la maison de l'Étang ; groupe "Noël 2006" le 13 février, à 20 h, au centre Jacques-Tati ; commission information le 16 février, à 18 h, au local contrat de ville.

Le centre Jacques-Tati cherche des bénévoles pour animer des ateliers de découverte et d'initiation à l'informatique. Contact : 02 41 48 51 90 ou centretatistructure@wanadoo.fr

Découverte de jeux de société avec la ludothèque le 18 février, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, à la bibliothèque.

pratique

Mairie *: 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
- *M. Limousin, 28 janvier et 25 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 4 février, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 11 février, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 18 février, de 10 h 30 à 12 h*

MONPLAISIR

Claude And la sculpture

La barbe poivre et sel, les sourcils épais, de petites rides de sourire au coin des yeux. Un visage que d'aucuns auraient plaisir à sculpter. Entre Claude Andreau et la sculpture, c'est une longue histoire. *"Cela fait une trentaine d'années que je sculpte. Mais attention, je ne suis qu'un amateur !"* Claude habite Monplaisir depuis plus de quarante ans. Pour lui, s'engager est une seconde nature. *"J'ai toujours participé à la vie associative du quartier. J'ai même étrenné les premiers locaux de ce qui allait devenir plus tard la maison pour tous".* Si sa vie professionnelle l'a parfois éloigné de ses activités associatives, son statut de retraité lui a permis d'y revenir il y a une dizaine d'années

JUSTICES, MADELEINE, SAIN

"Le fils de l

Dans la chanson "Le fils de l'ouvrier", c'est évidemment de lui-même dont Francis Saulnier parle. *"Je suis né et j'ai grandi rue Jean-Jaurès, ma mère à la chaîne chez Thomson, mon père à Tréfimétaux."* Et cette conscience d'appartenir à une classe sociale, ça forge un homme. En écrivant "Le fils de l'ouvrier", l'artiste s'est rendu compte qu'il avait déjà dans ses tiroirs pas mal de textes à la verve militante. À 60 ans, il a trouvé que le moment était venu de les regrouper dans un album et d'en faire un spectacle. Cela fait, en effet, trente ans que Francis Saulnier tourne sur les scènes de la région. À son actif : neuf albums et plus de six cents concerts dont plusieurs comédies musicales et un spectacle pour enfants. *"Mais cela n'a pas suffi à nous rendre célèbres"*, sourit le jeune retraité du service voirie de la Ville, qui a mené en parallèle sa carrière de chan-

reau a deux passions : et… les autres

et de s'investir davantage dans les activités du quartier.
Quand il n'est pas à la MPT, Claude sculpte dans son atelier. "*Le bois surtout*". Cette passion, il a souhaité la partager avec d'autres. Ainsi, en octobre 2004, dans le cadre de l'échange de savoirs, il a créé l'atelier d'arts plastiques "Bric et Broc" avec deux autres compères. Il y a Oscar El Majouti, animateur à la MPT, très impliqué dans la vie du quartier. "*Lui,* dit Claude, *c'est un sculpteur professionnel!*"
Le deuxième, c'est Claude Lomondais. "*Il est chaudronnier de formation, c'est un peu notre touche-à-tout!*"
Chaque lundi soir, dans une ambiance chaleureuse, une dizaine de personnes se retrouve au milieu de la peinture, de la terre, du tuffeau. Ici, on échange le savoir mais aussi la parole : "*c'est un moment riche d'humanité. Chacun laisse parler son imagination*".
Et ce qui satisfait Claude, c'est de voir les partcicipants se prendre au jeu. Comme cette jeune femme qui a commencé en pétrissant timidement la terre pour fabriquer un petit masque et qui, aujourd'hui, n'hésite plus à s'attaquer au tuffeau.
Depuis la mi-novembre, le mercredi après-midi, l'atelier a ouvert ses portes aux plus jeunes. "*Tout cela m'apporte beaucoup de bonheur,* conclut Claude. *J'ai toujours aimé être au contact des autres. D'ailleurs, peut-on vraiment vivre en ignorant l'autre?*" ■

MB

Jean-Patrice Campion

Claude Andreau, à côté d'une des élèves du sculpteur Oscar El Majouti.

pratique

Mairie *: 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
•Mme Tamtouir, 27 janvier, 10 et 24 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
•Mme Sallé, 3 et 17 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

T-LEONARD

'ouvrier" chante au Trois-Mâts

Jean-Patrice Campion

Francis Saulnier devant sa maison natale, rue Jean-Jaurès.

teur. "*Parfois, on jouait le soir dans un bistrot au fin fond de la Bretagne et on roulait toute la nuit pour retravailler le lendemain, l'un à Bull, l'autre à la SNCF et moi à la mairie.*"
Après avoir été le chantre de l'amitié et de l'amour, Francis Saulnier a décidé de donner quelques coups de griffes à une société qui lui semble bien mal partie. "*Je ne dis pas que tous les ouvriers sont des gentils et tous les patrons des salauds, mais le capitalisme pervertit tout ce qu'il touche. C'est cela que je critique mais toujours sur un ton ironique et moqueur.*" Et c'est donc en bleu de chauffe qu'il montera avec ses musiciens sur la scène du Trois-Mâts le 4 février pour présenter, à deux pas de sa maison natale, son nouveau spectacle. "*Jean-Pierre et Jean-Claude, des musiciens bien connus sur le quartier, feront la première partie avec un autre de mes vieux complices, Richard Piet.*" À cette occasion, le Trois-Mâts a décidé de faire travailler un groupe de bénévoles sur la mémoire ouvrière du quartier. Une exposition sur ce sujet sera donc présentée dans le hall de la maison de quartier du 4 au 11 février. ■

Spectacle *Le fils de l'ouvrier* le 4 février, à 20 h 30, au Trois-Mâts, entrée à 10 euros avec le CD, sinon 5 euros.

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "transports et déplacements" le 2 février, à 20 h, au Trois-Mâts (salle audiovisuelle).

pratique

Mairie *: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40.*
Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h - 12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
•Mme Roland, 25 janvier, 8 et 22 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
•M. Chiron, 4 et 18 février, de 10 h 30 à 12 h

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Le lycée possède son propre plateau de tournage offrant à ses élèves une approche concrète des métiers du cinéma et de l'audiovisuel.

Jean-Patrice Campion

Le lycée Renoir fait son cinéma

Travelling, champ-contre-champ, plan séquence... ces expressions cinématographiques n'ont plus de secret pour la centaine d'élèves de l'option cinéma - audiovisuel du lycée Renoir.
Au sous-sol, le ton est donné. Une immense affiche du réalisateur qui donne son nom à l'établissement accueille le visiteur. Suivent des salles aux noms évocateurs : plateau de tournage, salle de montage, labo photo, et l'équipement qui va avec. Une pancarte *casting* finit de planter le décor. Bienvenue au royaume de l'image.
Seul établissement du département à proposer cette option, le lycée peut s'enorgueillir d'avoir mis le pied à l'étrier de nombreux professionnels qui ont fait leur trou dans le milieu du cinéma et de la télévision en tant que monteur, chef-opérateur, caméraman ou concepteur de décor. "*Nous ne proposons pas une formation professionnelle*, précise Louis Mathieu, professeur. *Mais davantage une ouverture culturelle sur les métiers de l'audiovisuel à travers l'apprentissage de certaines techniques, l'analyse d'images et de films, la réalisation de courts-métrages et l'écriture de scénarios.*" Sans oublier les interventions de cinéastes, critiques ou techniciens.
De la seconde à la terminale, les élèves sont des fidèles des salles obscures angevines, des lieux de tournage et arpentent les rues de la ville, caméra à l'épaule, en guise de travaux pratiques. "*Très souvent, ils ont déjà l'audiovisuel comme passion. Il est donc facile de les motiver sur des projets, des créations*", se réjouit l'enseignant. C'est le cas lors du festival Premiers Plans. Les lycéens n'ont raté aucune édition. Leur participation est d'ailleurs intégrée au programme scolaire. Rencontres, interviews, visionnage et analyse de films, rédaction du journal quotidien du festival sur internet[1] suivi d'une version papier en clôture, montage, post-production… pas de quoi chômer pour ce qui reste, pour ces cinéastes en herbe, une occasion unique de se frotter au milieu et de mûrir leur orientation professionnelle future. ■ **PLM**

(1) http://premierestoiles.ac-nantes.fr

en bref

Conseil consultatif : groupe "communication" le 2 février à 18 h 30 à la maison de quartier Saint-Jacques.

"Ecrire depuis le quartier Saint-Lazare…", Stage avec l'écrivain-géographe Frédéric Barbe, les 28 et 29 janvier, au Champ-de-Bataille. 55 euros.
Inscriptions : 02 41 72 00 94.

L'association Mémoires vives propose un atelier de collecte de la mémoire orale de la Doutre le premier samedi du mois, à 10 h.
Renseignements : 06 89 37 84 81.

pratique

Mairie :
5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.
Permanences des élus :
• M. Belot, 28 janvier et 25 février, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous
• M. Rotureau, 11 février, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Camara-Tombini, 15 février, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Les 600 cartes postales de Roland

Collée sur un énorme classeur bleu, une étiquette "Ney, Chalouère, Saint-Serge". "*Là, c'est la tour à plomb, les grands moulins et le canal des Fours à chaux. Tout cela n'existe plus aujourd'hui*". En feuilletant sa collection de cartes postales, Roland Desvignes tourne aussi les pages de sa mémoire. "*Je suis né à Angers et j'ai toujours vécu dans ce quartier*". Depuis vingt ans, il s'est constitué un petit trésor : près de 600 cartes postales. Cartophile avisé, il fréquente assidûment le salon annuel de la carte postale aux greniers Saint-Jean. On y rencontre des collectionneurs de tout l'hexagone comme ce Parisien qui lui a envoyé des cartes de son quartier. Méticuleusement rangées, protégées par un film plastique, elles sont autant de témoignages du siècle passé et d'anonymes qui, sans le savoir, ont laissé à la postérité une partie de leur histoire. "*Il y a des déclarations d'amour, des rendez-vous donnés en cachette…*" Messieurs chapeautés au jardin du Mail, dames endimanchées sur les boulevards, bateaux-lavoirs… "*Regardez comme c'était beau ça !*"… Églises… "*Il n'y a que les églises qui n'aient pas changé !*" Il y a bien sûr le plaisir de se replonger dans ce passé couleur sépia mais il en est un autre auquel Roland se livre parfois. "*Quand je regarde une ancienne carte postale pour la première fois, j'essaie de deviner l'endroit, la date. Ensuite je la retourne…Souvent, je tombe juste !*" Et, à ses enfants qui lui demandent s'il leur donnera sa collection, Roland répond sans hésiter "*Non, une collection c'est un tout et elle ne peut pas être partagée en plusieurs parts !*" ■ **MB**

Grâce à ses six cents cartes postales, Roland Desvignes se replonge dans le passé.

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif : plénière le 1er février à 19 h à la chambre régionale d'agriculture ; groupe "communiquer avec le quartier" le 7 février, à 18 h 30, 110, rue du Pré-Pigeon.

Nuit du boeuf le 3 février à la maison de quartier, dès 20 h, pour musiciens jazz et blues. Piano, batterie et amplis disponibles sur place.
Inscriptions : 02 41 43 28 13.

pratique

Permanences des élus
maison de quartier
• M. Dulong, 28 janvier, 11 et 25 février, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Bernardin, 1er et 15 février, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous.

ROSERAIE

Les pongistes de l'Intrépide

"L'Intrépide" n'est pas qu'une histoire de ballon rond, c'est aussi celle d'une petite balle. Daniel Rimajou est resté président du club de tennis de table de l'Intrépide pendant onze ans. *"L'Intrépide a été créé en 1920 par l'abbé Chéné. À l'origine, il n'y avait que deux activités : le football et la préparation militaire. Au fil des années, d'autres activités sont venues se greffer : athlétisme, gymnastique, fanfare, basket… Le tennis de table est apparu en 1941"*. Aujourd'hui, peu ou pas de changement, si ce n'est la fanfare et le basket qui ont fait place à la pétanque et au roller. Le club de tennis de table est resté en sommeil quelque temps avant de repartir dans les années 70. La notoriété est arrivée dans les années 80 grâce à une équipe de filles qui a atteint le niveau régional. Néanmoins, l'esprit du club n'a pas changé. Il est toujours resté le même : *"celui d'un club de quartier,* explique Sébastien Hardouin qui a succédé à Daniel en septembre. *Bien sûr, nous sommes dans une logique de compétition mais nous n'avons pas l'intention de rivaliser avec les grands clubs. Notre souhait est de faire découvrir le tennis de table aux plus jeunes et de favoriser l'esprit d'équipe"*. Il y a donc bien un "esprit" Intrépide. Pour preuve, les anciens reviennent taper la balle pour le plaisir de retrouver cette atmosphère. Chacun se connaît et partage les avant, les après et… les "milieux" de match, tradition à laquelle chacun tient dur comme fer. *"Entre les matchs, les clubs ont pour habitude d'organiser le partage du casse-croûte. C'est une autre façon de créer des liens au milieu du jambon beurre ou du saucisson cornichons !"*

Face à des clubs plus renommés, ce petit poucet du tennis de table n'a pas à rougir, loin s'en faut : *"Lors des matchs, il y a toujours des "yeux recruteurs" et de temps en temps, on se fait piquer un joueur !"* ■

MB

Daniel Rimajou (à gauche) a laissé la présidence du club à Sébastien Hardouin.

Thierry Bonnet

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "jeunesse" le 1er février, à 18h30, au centre Jean-Vilar (sous la bibliothèque)

Atelier d'écriture avec "Dire et écrire" le 2 février, de 16h à 18h, à la bibliothèque Jean-Vilar.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h -12 h 30.*

Permanences des élus

- *M. Béatse, 28 janvier, de 10 h 30 à 12 h, 11 et 25 février, de 9 h à 12 h*
- *Mme Solé, 2 et 16 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.*

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Le marché est petit mais chaleureux

Il fait frais ce matin sur le marché du Grand-Pigeon. Sur les étals, clémentines, oranges, endives et autres primeurs de saison viennent réveiller la grisaille de cette journée hivernale. Comme chaque vendredi, Suzie a déjà installé Reinette, Belchard, Elstar et autres pommes dans de vastes corbeilles d'osier : *"Cela fait près de vingt ans que je fais ce marché. Je dois être l'une des plus anciennes. Si vous l'aviez connu avant… il était beaucoup plus étendu"*. Suzie a une affection particulière pour ce marché tel qu'il est maintenant. *"Oui, il est petit, mais pour nos clients, dont la majorité sont des personnes âgées, c'est un rendez-vous très important. Ils nous disent souvent : mais quand vous arrêterez, que deviendrons-nous ?"* Quelques mètres plus loin, son voisin Gilles, vendeur de primeurs, partage le même avis *"Ici, il y a vraiment une bonne ambiance, c'est un marché convivial et on prend le temps de discuter. Ce n'est pas le cas de tous les marchés !"* De l'autre côté de la rue, les pintades du volailler, acoquinées à un très beau lièvre suspendu par les pattes arrières, s'apprêtent à passer à la casserole. Autres parfums, autres saveurs, celles du pain et des viennoiseries qui viennent titiller notre gourmandise : *"un pain comme d'habitude et…une petite douceur…"* Patrice, c'est le boulanger du marché. *"Je viens ici depuis deux ans et demi. Mes clients sont tous des habitués et certains d'entre eux me suivent même sur les autres marchés d'Angers. Ici, les gens se connaissent, se parlent. C'est un quartier populaire"*. Avant de remballer sa marchandise, en fin de matinée, il n'est pas rare que Patrice fasse un petit geste pour les moins argentés.

Le marché du Grand-Pigeon ne ressemble à aucun autre et mérite que l'on vienne s'y attarder quelques instants. ■

MB

Thierry Bonnet

en bref

Conseil consultatif : plénière le 7 février, à 20h au château de l'Arceau, rue Guillaume-Lekeu.

Salsa au centre Marcelle-Menet : initiation le 18 février (5 euros) et soirée le 24, à 20h30 (4 euros, réduit 3 euros). Tél. : 02 41 96 12 00.

L'heure du conte pour les moins de 6 ans le 15 février, à 10h30, centre Marcelle-Menet.

Expositions au centre Marcelle-Menet : présentation du futur quartier, illustrations des droits de l'enfant par les centres de loisirs jusqu'au 15 février, sculptures de Jérôme Letinturier du 2 février au 17 mars.

pratique

Permanences des élus

Maison de quartier

- *M. Castel, 9 février, de 15 h à 16 h*
- *Mme Poupin, 14 février, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*

Contrat de ville

- *M. Castel, 27 janvier et 24 février, de 11 h à 12 h.*

CENTRE-VILLE

Depuis vingt-cinq ans, Christophe Fel vit sa passion de l'opéra grâce à sa voix de basse.

Jean-Patrice Campion

Christophe, sa voix parle pour lui

La voix est grave, le regard est doux et le sourire généreux. L'air que Christophe Fel respire est fait d'une multitude de notes. Le souffle qui l'anime est une passion inextinguible pour l'opéra. Sa voix de basse ne laisse pas indifférent. Envoûtante, elle vous enveloppe… *"Je suis devenu chanteur lyrique, par volonté et par hasard, pour reprendre les mots du chef d'orchestre Pierre Boulez"*. Sa première rencontre avec la musique classique remonte à l'adolescence. *"Par esprit de contradiction, je ne voulais pas faire comme les jeunes de mon âge qui, à cette époque, écoutaient les Beatles"*. Mais Christophe est bientôt pris à son propre jeu: *"C'est en regardant des représentations d'opéra à la télévision que j'ai eu mon premier coup de foudre"*. La révélation viendra en 1978 avec la sortie du film Don Giovanni. *"J'ai vu ce film huit fois en un mois! C'est à cet instant que je me suis dit que ma place n'était pas là, dans cette salle, comme spectateur, mais parmi ces chanteurs"*. La messe est dite!

Christophe abandonne ses études de droit… et décide de suivre des cours: chant, solfège, théâtre. Il apprend l'italien et perfectionne son allemand. Étoffe sa culture lyrique…

Sa toute première prestation professionnelle: ce sera à Angers, en 1989, avec *Cosi fan tutte*, de Mozart. Aujourd'hui, Christophe essaime son talent aux quatre coins de la France et d'Europe: Suède, Finlande, Belgique, Suisse, Italie, Espagne… Sa voix? il en parle comme d'une compagne avec laquelle il vit en harmonie: *"Il faut l'apprivoiser, l'accepter pour ce qu'elle est, la laisser vivre, la laisser sonner…"*

Depuis vingt-cinq ans, Christophe a toujours été guidé par le plaisir qu'il offre aux autres et à lui-même. Avec parfois des instants de grâce. *"Chanter devant deux mille personnes, c'est un peu les tenir dans ma main, les emmener au bout du son que j'émets et cela laisse de très beaux souvenirs"*. ■ **MB**

en bref

Conseil consultatif: séance plénière le 1er février, à 19h30, salle Thiers-Boisnet (initialement prévue le 25 janvier).

pratique

Mairie: *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus

- *M. Lebouc, 28 janvier, 18 et 25 février, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous*
- *Mme Clémot-Streliski, le 6 février, de 11h à 12h, sur rendez-vous.*

VERNEAU-CAPUCINS

Fabrice

Verneau, c'est chez lui. Fabrice Blot est né rue du Général-Lizé il y a quarante-six ans. Puis il a habité rue Renée entre les âges de 7 et 21 ans, a fait son armée à la caserne Verneau et son

Fabrice Blot a choisi le cadre de la photo, ces immeubles qui, pour lui, sont Verneau.

LAC-DE-MAINE

Petra unit la terre et l

Dans le jardin de Petra Bajeat, des pierres s'amoncellent dans un coin: tuffeau, ardoise, mais aussi marbre, albâtre, serpentinite… *"Là, c'est du grès rose rapporté de la Forêt noire, chez moi,* montre la jeune femme. *Et cette sculpture est en diorite orbiculaire de Corse, très rare"*. Le mélange entre la pierre et la terre cuite est la marque de fabrique des sculptures de Petra Bajeat. Ses sujets, en revanche, varient énormément, des classiques femmes nues aux animaux en passant par les enfants. *"J'ai énormément d'idées et je me laisse guider par l'envie. Je ne veux pas systématiquement refaire la même chose"*.

est d'ici

apprentissage de tôlier peintre tout à côté. Il s'est marié avec une femme du quartier. Il n'est parti que pendant un an et demi à Roc-Épine, *"pour pouvoir habiter un pavillon, ici c'était impossible"*.
Bien sûr, tout gamin, il a joué au foot au Verneau Athlétic club (VAC). Il y est revenu comme papa avec son enfant, a pris sa carte de dirigeant et, de fil en aiguille, s'est retrouvé au bureau puis trésorier. Et animateur de la buvette. *"J'ai été à l'origine de la décision de ne plus servir d'alcool. Le dimanche après-midi, nous devenions le bistrot du coin, ce n'était pas une bonne image pour le club. Nous avons supprimé l'alcool du jour au lendemain et cela a marché!"*
Suite à des licenciements économiques, il s'est retrouvé au chômage. Un contrat emploi solidarité à la Ville l'a remis en selle et… l'a ramené dans le quartier. D'abord, un remplacement au terrain d'accueil des gens du voyage, puis, il y a onze ans, le poste de gardien de la maison de quartier. *"La Ville souhaitait quelqu'un du coin. Je connais tout le monde, donc les rapports avec les gens ne sont pas les mêmes. Je me dois d'en faire un maximum, je ne peux pas décevoir"*. Avec les jeunes, il parle beaucoup. *"Je les respecte et je les écoute. Alors, quand je leur dis quelque chose, cela porte! Il faut toujours être droit. Mon comportement est le même avec un homme en costume-cravate qu'avec un jeune à casquette. Donc, je suis crédible"*.
Le quartier qu'il a connu enfant n'existe déjà presque plus. *"Il y avait une ferme là où se tient l'Agorespace, on traversait la cour pour aller au stade… Ce que je retiens, c'est la bonne humeur du milieu ouvrier des années 60-70. Beaucoup de choses ont changé quand le chômage est arrivé, dans les années 80"*.
Malgré sa nostalgie, Fabrice se tourne vers l'avenir. *"Je vais participer à des réunions pour élaborer la charte des habitants de Verneau, voir ce qu'on peut faire pour améliorer les choses,* projette-t-il. *Avec les habitants des Capucins, on commence à se côtoyer. Le quartier va s'ouvrir"*. ■

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "urbanisme et cadre de vie" le 30 janvier, à 19h30, à l'hôtel des Pénitentes.

Exposition "Des gestes pour ma planète. Être écocitoyen au quotidien" du 1er au 27 février à la maison de quartier Verneau.

Ateliers sur le développement durable en février : "Comment réduire sa consommation d'énergie?" le 7 février, à 14 h, au centre social CAF (réservation : 02 41 22 96 96) ; "Conseils en jardinage" le 23 février, à 10 h, à la Régie de quartier (réservation : 02 41 34 29 15) ; "Les économies d'eau et l'utilisation de la lessive" le 9 février à Pause-laverie (02 41 43 68 54) ; "Les oiseaux amis du jardinier", le 16 février, avec la LPO (02 41 34 29 15) ; conférence-débat "L'état de l'eau dans le monde" le 14 février, à 20 h, maison de quartier des Capucins (02 41 73 96 49).

pratique

***Mairie** : 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h - 12 h 30.

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
• Mme Camara-Tombini, 1er février, de 10 h 30 à 12 h
• M. Houdbine, 10 et 24 février, de 10 h à 11 h 30.

a pierre

Petra Bajeat a toujours voulu sculpter, mais elle ne s'y est mise qu'en 1999, quand l'occasion s'est présentée de travailler avec une association de Nantes, où elle habitait à l'époque. Autodidacte, elle a installé son atelier dans une partie du garage de sa maison, mais se réunit une fois par mois avec des copains sculpteurs pour travailler en commun, *"cela permet d'échanger des techniques, des expériences"*.
Échanger, Petra aime bien. Elle fait partie des initiateurs de "Mon voisin l'artiste", manifestation qui a déjà connu deux éditions. Cela lui a donné l'occasion de rencontrer un peintre du quartier, Jean-Luc Deschard, dont elle a apprécié l'univers et avec qui elle a le projet d'exposer. Après "Rêves de pierre", à la Maison de l'environnement en 2004, Petra a surtout participé en 2005 à des expositions collectives. Elle prépare actuellement une présentation personnelle, à l'abbaye de Bouchemaine [1]. *"J'ai déjà mis de côté pas mal de sculptures, hors de l'étagère où je montre mes œuvres aux personnes intéressées par mon travail. Je ne fais que des pièces uniques"*. ■

(1) Du 2 au 12 juin.

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif : groupe de travail "déplacements - chemins pédestres" le 2 février, à 20h, à l'ILM ("Le Temporel") ; séance plénière publique d'information sur le projet de salle festive et sur la lunule du Grand Servial, le 14 février, à 18h30, à l'école Mollières.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.*
Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus
• M. Carré, 28 janvier et 25 février, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Lebeugle, 4 février, de 9 h à 10 h 30
• M. Martin, 11 février, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Véron, 18 février, de 10 h 30 à 12 h.

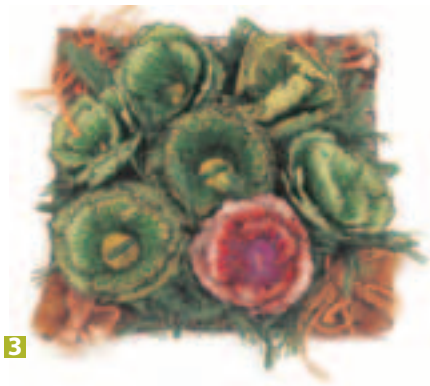

1 Jardin à dérouler, de Weronika Glombik-Mermoud.
2 Tapis de feuilles d'automne, de Nina Ponthou.
3 Salades, de Gunilla Mattsson.
4 Salade au jardin, de Sandrine Pincemaille.
5 Jardin oublié, de Marie-Annick Loubaud.
6 Éclosion de valérianella olitoria, de Jill Gallieni.
7 Œuvre 05-CPF "À partir d'une cordelette", de Kakuko Ishii.
8 Graine, de Kyoko Kumai.
9 Scoubidherbes, de Juliette Métrat.
10 Chê-aî-ne de Buchenwald, de Emöke Laurent.

La huitième édition de la Triennale internationale des Mini-textiles, sur le thème "Jardins réduits", a suscité cinq cent quatre-vingt-cinq candidatures, d'Europe mais aussi d'Asie et d'Amérique. Parmi les soixante-dix œuvres sélectionnées et exposées au musée de la Tapisserie contemporaine, celles de deux artistes angevines, Marie-Annick Loubaud et Sandrine Pincemaille.

>TAPISSERIE

Mini-textiles au jardin

Jean-Patrice Campion

Le tablier de Marie-Annick Loubaud… 5

Pendant des années, Marie-Annick Loubaud a restauré l'Apocalypse. La tenture ayant fini de retrouver tout son lustre, la licière accueille désormais le public venu voir le Chant du Monde au musée Jean-Lurçat et ne fait plus de tapisserie que pour son plaisir. À chaque édition des "Mini-textiles", elle participe car elle apprécie d'y trouver toujours des créations très diverses et intéressantes. "*En fait, en tapisserie, j'aime bien le petit, travailler dans la finesse, faire des choses méticuleuses*, explique-t-elle. *Et c'est intéressant d'avoir un thème, cela stimule et guide*". Marie-Annick a trouvé son idée de "jardin réduit" en regardant des vieilles cartes postales de sa grand-mère, sur le thème des bébés qui naissent dans les choux. "*J'ai reproduit la première de la série sur un tablier, avec poche. Puis, comme dans la tradition le tablier de jardinier est bleu, j'en ai fait un autre et je les ai collés ensemble. Dans la poche du tablier bleu, il y a un cordeau en fil de cuivre. C'est aussi un clin d'œil*". N'ayant pas le temps de se lancer dans un grand format, Marie-Annick Loubaud tisse actuellement une série de "crayons de couleur", des petites œuvres utilisant le bois.

…Et la salade de Sandrine Pincemaille 4

La première fois que Sandrine Pincemaille a participé aux "Mini-textiles", en 1996-1997, elle était encore étudiante à l'école des beaux-arts d'Angers (ESBA). Depuis, elle concourt à chaque fois. "*Je trouve très amusante et intéressante la contrainte du format. Cela permet d'envisager des choses irréalisables en grand. Et, à partir de recherches pour une Triennale, j'ai déjà développé de nouvelles idées dans mon travail*". Pour ces Mini-textiles sur le jardin, elle a créé une salade en fil de colle.

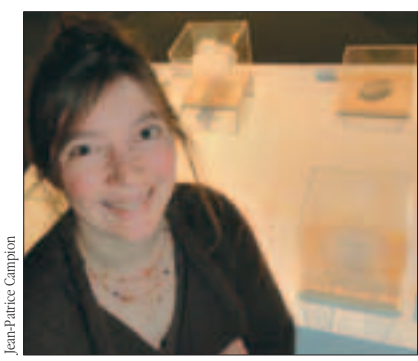

Jean-Patrice Campion

Sandrine Pincemaille a débuté par la tapisserie traditionnelle, mais

8

9

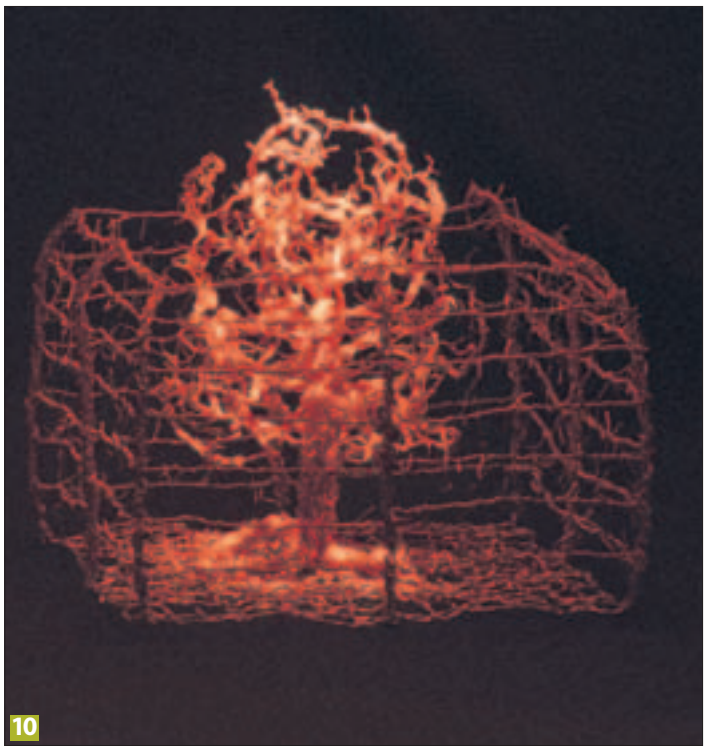
10

Mini-textiles japonais

Sans titre, par Kiyonori Shimada.

L'exposition du musée de la Tapisserie contemporaine comprend également une présentation de trente mini-textiles japonais, de format 20 x 20 x 20. Le thème de cette sélection est "Art Shibori / Formes en expansion". Le Shibori, d'origine japonaise, réunit un travail sur la teinture et sur la texture, avec une notion d'intemporel, d'éphémère. Aujourd'hui, il est utilisé par les créateurs textiles du monde entier.

son tissage s'est vite affranchi du métier. "*Et puis, j'ai commencé à utiliser le plastique, ce qui m'a amené à cette colle, qui est du plastique liquide, travaillé au pistolet. Mais les fils de colle s'entrelacent, forment un réseau, on rejoint donc la tapisserie. Travailler le plastique me plaît, cela prouve qu'on peut faire des choses intéressantes à partir d'un matériau de la vie de tous les jours*". La jeune femme est également enseignante à l'ESBA et dans son atelier, La Licorne *(lire page 34)*. "*J'y trouve vraiment du plaisir. J'apporte à mes élèves des éléments techniques, mais mon but est surtout de les amener à développer leur propre projet*". Des élèves de Sandrine Pincemaille à l'ESBA ont présenté des œuvres à la Triennale et l'une d'entre elles, Nina Ponthou, a été retenue. ■

8e Triennale internationale des Mini-textiles, jusqu'au 14 mai, musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine.

Plasticienne, scénographe, chorégraphe… Nathalie Béasse est inclassable.

Jean-Patrice Campion

Nathalie Béasse fait spectacle de ses sensations

>SPECTACLE

Inclassable. Nathalie Béasse n'entre pas dans les cases. Elle n'est ni danseuse ni musicienne. Et pourtant, sa nouvelle création se prépare et sera jouée au Centre national de danse contemporaine (CNDC) et au Chabada. "*S'il fallait me définir, je dirais plutôt que je suis plasticienne ou scénographe*", commente-t-elle. La jeune femme a d'ailleurs commencé sa formation à l'école des beaux-arts d'Angers, en communication visuelle. Au cours de ses cinq années d'études, elle a aussi travaillé sur une "performance", en Allemagne. "*C'était un échange d'étudiants, avec la section Jeu et Scène qui existe là-bas mais pas en France,* explique Nathalie. *Ensuite, j'ai approfondi ce travail sur le corps et la scène pendant un an, dans la section art dramatique du conservatoire d'Angers*".
Elle fait alors une rencontre décisive, celle du groupe ZUR. Des scénographes tout aussi inclassables qu'elle, dont elle apprécie le travail collectif et avec qui elle tourne pendant six ans avec plusieurs spectacles. "*Puis, en 1999, j'ai pris la décision de monter ma propre compagnie, avec une danseuse et des comédiens. Nous sommes un noyau de cinq à six personnes, parfois jusqu'à dix sur certains projets. Mais, ce qui n'est pas facile en France c'est qu'on a tout de suite une étiquette.*" Ainsi, la Direction régionale des affaires culturelles soutient la troupe en tant que compagnie de théâtre ! "*Mais, tout cela importe peu. Ce qui compte, c'est de raconter des choses, d'être dans la recherche, de trouver son langage artistique*."
Sans studio à elle, la compagnie Nathalie Béasse travaille en résidences de création, à Nantes et à Angers essentiellement.
Le premier spectacle, *Trop plein*, a été créé au Chabada en 1999. Il mêle danse, théâtre et musique, avec des "pointures" angevines sur scène. Sa création a suscité la proposition d'une résidence au Théâtre universitaire de Nantes, pour préparer la pièce suivante. *Last Cow Boys* (2001) évoque le milieu des chantiers navals, mais aussi l'univers cinématographique. Puis, début 2004, c'était la création au Lieu Unique de Nantes de *Landscape*, trois duos pour des acteurs danseurs qui se retrouvent dans un même espace, un même paysage.
Ce travail sur les lieux se poursuit avec la création en cours, *Goodnight*. "*Ce spectacle sera en deux parties différentes, en relation avec les deux endroits où je le prépare : le studio du CNDC des Abattoirs et le Chabada. Je travaille sur ces sites, sur le rapport à l'espace et sur les espaces entre les gens, les vides et les pleins qu'il y a entre eux. Je veux faire ressentir au public le lieu autrement, par la présence des interprètes, les sons, la lumière et le film*".
À chaque étape de ses résidences, Nathalie Béasse tourne une vidéo, en fait le montage et l'intègre au travail en cours. "*Le film est lié à mes sensations par rapport à chaque lieu, au voyage pour y aller, à la présence du corps des comédiens… Après, chaque spectateur se fait son histoire*". ■

***Goodnight*, jeudi 26 janvier, 19 h et 21 h 30, au studio des Abattoirs, dans le cadre de Premiers Plans ; du 9 au 11 février, à 20 h 45, au Chabada. www.cienathaliebeasse.net**

"Mon coup de cœur pour Angers"

Jeanne Moreau lors de la première édition des Ateliers d'Angers qu'elle dirige.

Jean-Patrice Campion

Pas une interview, pas un plateau télé où Jeanne Moreau ne fasse l'éloge du festival Premiers Plans et des Ateliers d'Angers. L'actrice explique pourquoi.

>CINÉMA

Comment avez-vous connu le festival Premiers Plans ?
En 2003, j'ai découvert le festival comme présidente du jury. J'ai alors eu un véritable coup de cœur. Nulle part ailleurs, dans aucun autre festival de la planète, je n'ai ressenti un tel esprit démocratique. Ici, pas de pompeuses mondanités, de paillettes ou de tapis rouge. Je dis souvent qu'à Angers on peut se rendre aux projections en jeans et baskets. Cette atmosphère facilite les échanges. Tout le monde côtoie tout le monde sans la moindre barrière : les comédiens, les réalisateurs, les techniciens et évidemment les spectateurs. Après avoir assuré la présidence du jury, j'ai toujours été prête à donner un coup de main à Claude-Eric [1] pour monter sa programmation ou pour faciliter la venue d'invités. En 2004, j'ai ainsi convaincu Bergman d'envoyer son dernier long-métrage *Saraband* pour sa rétrospective. J'ai également servi d'intermédiaire pour faire venir trois de ses actrices fétiches. L'an passé, j'étais de nouveau présente, en particulier pour le très émouvant hommage à François Truffaut avec qui j'ai tellement partagé.

Et cette année, vous êtes à l'initiative de l'hommage à Louis Malle…
C'est l'année ou jamais. On vient de célébrer les dix ans de sa disparition. Personnellement, je l'ai connu dans les années 50. Tout jeune réalisateur, Louis avait 25 ans et j'ai tourné avec lui les deux films qui l'ont fait connaître : *Ascenseur pour l'échafaud* et *Les Amants*. Je suis très heureuse aujourd'hui de pouvoir parler de ce très grand cinéaste et d'offrir une lecture de ses œuvres autour de deux thèmes : l'obsession de l'amour et les femmes. Louis est parfois mal compris. On lui reproche de s'être trop dispersé. Il est vrai qu'il ne se cantonna pas à un seul genre cinématographique mais il fut un touche-à-tout de génie. Et je souhaite montrer par ma sélection toute la cohérence et la logique de sa démarche.

Vous vous êtes également investie à Angers en lançant les Ateliers de cinéma…
La jeunesse est l'atout majeur de Premiers Plans. Ce festival est celui de l'avenir du cinéma. Ici, on découvre de véritables pépites. Angers est un vivier inépuisable. Depuis plusieurs années, je mûrissais l'idée de mettre en place des ateliers de formation pour jeunes cinéastes talentueux. Angers et son festival m'ont permis de concrétiser ce projet. La première édition s'est déroulée en juillet dernier. Pendant dix jours, projections et enseignements se sont succédé et ont permis de confronter douze jeunes cinéastes à de grands créateurs et à leurs œuvres. Ainsi, les frères Dardenne qui venaient de recevoir la palme d'or à Cannes ont fait le déplacement. Ce fut une expérience extraordinaire. Non seulement nous avons beaucoup travaillé, mais nous avons vécu regroupés à l'hôtel de Livois. Les débats étaient donc permanents et chacun pouvait présenter son projet, lancer une idée ou évoquer ses doutes. Ces jeunes sont repartis mieux armés pour affronter la réalisation de leur premier film. Une opération qui va bien sûr être renouvelée cette année. D'ailleurs, cette deuxième édition des Ateliers démarre véritablement maintenant. C'est en effet au cours de Premiers Plans que nous repérons la dizaine d'heureux élus. ■

Benoît Chanteloup

(1) Claude-Éric Poiroux est le directeur du festival.

Premiers Plans jusqu'au 29 janvier

Le festival Premiers Plans se poursuit jusqu'au 29 janvier et propose un programme toujours plus riche. À l'affiche de cette dix-huitième édition : un coup de projecteur sur le cinéma turc, un hommage à Louis Malle, les lectures de scénarios, les leçons de cinéma… Et bien sûr, la sélection officielle où se retrouvent en compétition les jeunes cinéastes européens. Cette année, la présidence du jury a été confiée au réalisateur français d'origine roumaine Radu Mihailenu. Parmi les très nombreux comédiens attendus au centre de congrès, on peut citer Jacques Gamblin, Ariane Ascaride, Charlotte Rampling, Melvil Poupaud… François Weyergans, le dernier prix Goncourt, sera également présent pour une leçon de cinéma. Vivre à Angers édite la grille officielle du festival. Elle est disponible sur tous les sites du festival et dans les lieux publics.

Sur un air de guitare

Pour la première fois, Angers accueille une épreuve du championnat de France d'air guitar. À découvrir le 2 février au Chabada.

>MUSIQUE

Les Jimmy Page, Richie Blackmore et autres Pat Metheny n'ont qu'à bien se tenir. Le 2 février, Le Chabada accueille la finale départementale du championnat de France d'air guitar. Un radio crochet mâtiné de karaoké, mais sans paroles, où une trentaine de vrais-faux guitaristes feront "mime" de jouer sur la bande son de leur choix. Ils passeront chacun leur tour et disposeront de 60 secondes pour galvaniser la foule. À la fin du premier round, le public et le jury de personnalités (Ruda Salska, Sexy pop, fédération d'Air guitar…) donneront une note façon "école des fans". Cinq à six finalistes seront alors retenus pour la seconde épreuve : l'improvisation sur un morceau imposé. Le vainqueur ira à la grande finale, à Paris, en juin. Selon la légende, la discipline est née au milieu des années 90 dans un club de Brighton, en Angleterre. Mais ce sont les Finlandais qui depuis ont repris le flambeau. Leur concours international annuel fait référence.

Bertrand Béchard

Angus Young

En France, le mouvement a été initié en 2003 par le groupe Rhinocérose et s'installe petit à petit. Pour la première fois, une épreuve aura lieu à Angers, à l'initiative de Christophe Martin, air guitariste à ses heures. "*J'y suis venu tout à fait par hasard,* raconte le jeune Angevin. *Je jouais de la guitare dans un groupe, mais pas très bien… Pour me chambrer, mes amis m'ont poussé dans un concours d'air guitar. J'y suis allé… et j'ai gagné.*" Son secret : un jeu décalé. Tenue hard-rock façon AC/DC et chanson guimauve italienne. Dans le genre, il n'y a pas d'interdit.
"*Mais, si on ne se prend pas au sérieux, il ne faut pas faire n'importe quoi sur scène,* prévient Christophe Martin. *Ce doit être crédible.*"
Pour cela, il faut "*s'inventer une guitare, soigner son jeu, accompagner les mouvements de l'instrument avec le corps, plaquer quelques accords, jouer du vibrato… le mieux est de s'entraîner devant une glace !*"
Et pendant le concert, "*il faut se donner à fond, ce doit être un vrai spectacle pour le public*".
Tout est fait pour : une scène, des jeux de lumières et une sono dignes des pros. Manque plus qu'un château et un animateur télé pour compléter la panoplie. "*C'est un petit coup de griffe à la starisation instantanée,*" sourit Christophe Martin.
Vingt-cinq "air guitar heroes" sont déjà en lice, mais cinq places sont réservées pour les inscrits de la dernière heure… ■

Le 2 février, à 20 h 45, au Chabada. Gratuit. www.lechabada.com

T-shirt façon AC/DC, Christophe Martin alias FLAN a gagné son premier concours d'air guitar l'an passé. Le 2 février, il va faire découvrir la discipline aux Angevins.

>CINÉMA

24 et 28 janvier
Éphémères
De Pascal Bonnelle. Le 24, à 20 h 15, Gaumont Variétés ; le 28, à 10 h, Les 400 Coups.

Jusqu'au 29 janvier
Festival Premiers Plans
Le cinéma turc des années 2000 ; hommage à Louis Malle par Jeanne Moreau ; Les premiers plans d'Alain Tanner ; intégrale d'Alex van Warmerdam ; Une journée particulière ; et 52 films européens. Centre de congrès, cinémas 400 Coups et Gaumont, NTA, Chabada, espace culturel de l'université. *(lire page 24)*

1er, 4 et 5 février
Le château ambulant
Dès 6 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

1er au 7 février
Festival Télérama
7 films. 3 € la séance sur présentation du pass ; Les 400 Coups.

5 février
Le chien jaune de Mongolie
De Byambasuren Davaa. Cinéma Parlant. 2 €. 11 h et 13 h 45, Les 400 Coups.

7 février
La mort aux trousses
D'Alfred Hitchcock, et rencontre avec Jean-Charles Fitoussi, réalisateur. Cinéma Parlant. 4,50 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

8, 11 et 12 février
Fables d'été, fables d'hiver
Dès 2 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

9 février
Pour un seul de mes deux yeux
De Avi Mograbi. Et rencontre avec l'association France Palestine Anjou. 20 h 15, Les 400 Coups.

15 et 18 au 21 février
Horus, prince du soleil
Dès 8 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

21 février
Moe Better Blues
De Spike Lee. VO. 5 €. 20 h 15, Gaumont Variétés.

22 février
Courts-métrages africains
Association Cinémas d'Afrique. Gratuit. 20 h 15, espace culturel de l'université, 4, allée François-Mitterrand.

22 au 28 février
Plume, le petit ours polaire
Dès 3 ans. 4,50 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

24 janvier
Peste et choléra…
… dans la littérature. 17 h 15, institut municipal.

Histoire de la famille…
… Moyen-Âge et ancien droit, 20 h 15, institut municipal.

25 janvier
Les sauterelles vraies ou tettigoniides
18 h 30, institut municipal.

Sémiologie : quand le sens naît
20 h 15, institut municipal.

Boule de gomme, du 16 au 21 février

Troisième édition du festival Boule de gomme, au centre Jean-Vilar, pour le jeune public. Cela commence par du théâtre d'objets autour d'une intrigue "policière" : *L'affaire Poucet*, de la compagnie Bakélite de Rennes (17 février, dès 7 ans). Ensuite, paradoxe, du théâtre d'ombres sur le thème des couleurs : c'est *Le voyage mirobolant*, de la compagnie strasbourgeoise La Loupîote (18 février, dès 4 ans). Changement de registre avec *Balla Balla* et le cirque burlesque de la Smart Compagnie de Bordeaux (19 février, dès 5 ans). Puis la création de *1/2 + 1/2 (moitié-moitié)*, suite à une résidence de trois semaines au centre pour la compagnie Skappa !, de Marseille, avec la participation du comédien angevin Jacques Templeraud (20 février, 1 à 5 ans). Il y a aussi du rock pour enfants : *Écoute ta mère et mange ton short,* du reggae-disco-rock'n-noisy-funky-trasho-musette par MJM, de Rennes (21 février, dès 6 ans). Et une exposition, consacrée aux *Chapouvantails*, créés à partir d'objets du quotidien par le Théâtre Billenbois.
Aussi, des séances scolaires. Contact, 02 41 68 92 50.

26 janvier

L'hôtel Pincé
Angers Musées Vivants. 2,50 à 4,60 €. 18 h, théâtre Chanzy.

Mark Twain
En anglais. 18 h 30, institut municipal.

L'enfant dans la littérature africaine
18 h 30, institut municipal.

Afrique : rencontrer le désert
20 h 15, institut municipal.

Histoire du transport aérien
Université permanente. 3 €. 18 h 30, faculté de Droit.

27 janvier

La mémoire de l'eau dans Julien Gracq
Et *Les seigneurs de La Séguinière*. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

28 janvier

L'enfant abusé et victime, le traumatisme
3 à 7 €. 14 h - 18 h, institut municipal.

Neuropsychologie et épilepsies
Association ARIANE. 15 h, salle Daviers.

30 janvier

Figuralisme et symbolisme dans les œuvres musicales
17 h 15, institut municipal.

Sémiologie : le corps et le geste
20 h 15, institut municipal.

31 janvier

Temps professionnel et temps parental
Les solutions à inventer par le salarié-parent, l'entreprise et la collectivité. Avec le conseil de développement d'Angers. Invité : Edmond Hervé, maire de Rennes. 17 h 30, centre de congrès.

Abbaye de Vendôme…
… château de Chambord, cathédrale d'Orléans. 17 h, institut municipal.

Reproduction et invention…
… de normes culturelles chez les enfants. 18 h 30, institut municipal.

Histoire de la famille…
… les conceptions nouvelles de la Révolution. 20 h 15, institut municipal.

1er février

Le troglodytisme sacré
18 h 30, institut municipal.

Comprendre les difficultés quotidiennes des handicapés moteurs
20 h 15, institut municipal.

Les progrès en biologie sont-ils des progrès en humanité ?
Par Axel Kahn. Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, 2, rue de l'Oisellerie.

2 février

Le Portugal et Madère
UATL-ECA. 15 h, Jean-Vilar.

L'enfant dans la littérature africaine
(voir 26 janvier).

Mark Twain
(voir 26 janvier).

Les zones humides
Université permanente. 3 €. 18 h 30, faculté de Droit.

3 février

Gary Cooper
18 h 30, institut municipal.

6 février

Patrimoine artistique chrétien
17 h 15, institut municipal.

Château de Sully-sur-Loire…
… abbaye de Saint-Benoît, église de Germigny. 18 h 30, institut municipal.

Quand l'enfant se redonne sens en thérapie
20 h 15, institut municipal.

Des tribus dans la République
Individualisme, communautarisme, crise du modèle social, retour aux temps barbares…, quels horizons pour la jeunesse ? 18 h, CDDP, 14, rue Anne-Frank.

7 février

Carte blanche à Jean-Pierre Logerais, architecte
18 h 30, Maison de l'architecture.

Tuberculose, syphilis, hystérie, dans la littérature du XIXe siècle
17 h 15, institut municipal.

Enfance et secrets de famille
18 h 30, institut municipal.

L'imagination, maîtresse d'erreur
18 h 30, institut municipal.

La famille en droit contemporain
20 h 15, institut municipal.

8 février

Quand l'enfant se redonne sens en thérapie
(voir 6 février).

Les grillons ou gryllides
18 h 30, institut municipal.

Les difficultés quotidiennes des aveugles et mal voyants
20 h 15, institut municipal.

9 février

L'enfant dans la littérature africaine
(voir 26 janvier).

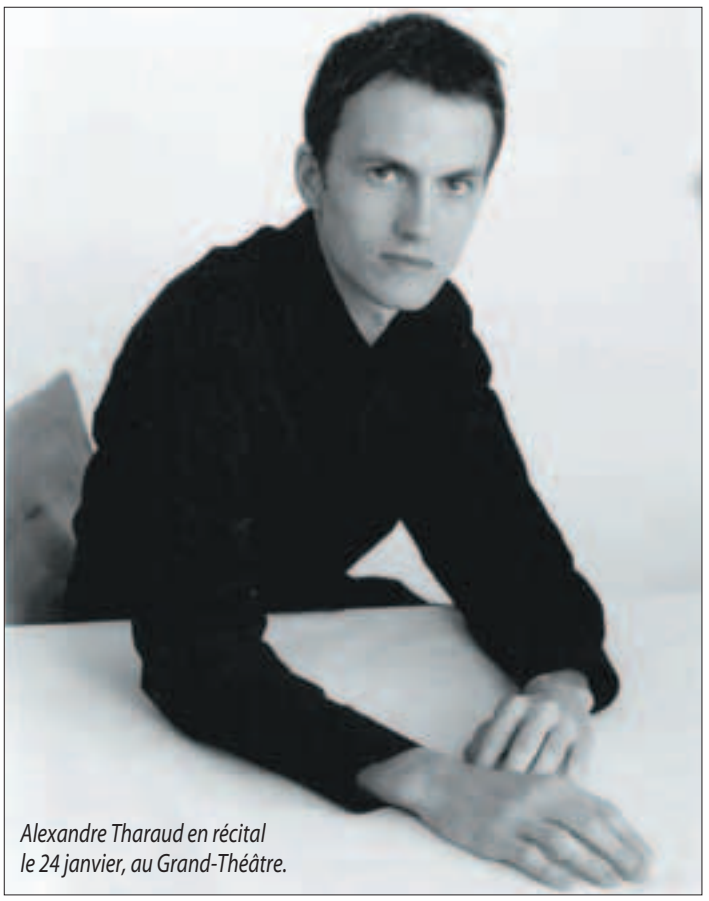
Alexandre Tharaud en récital le 24 janvier, au Grand-Théâtre.

Joel Chandler Harris
18 h 30, institut municipal.

L'équilibre alimentaire, alimentation familiale
Terre des Sciences. 18 h, salle Daviers.

Histoire de la civilisation musulmane…
… du VIIe siècle à nos jours. Université permanente. 3 €. 18 h 30, faculté de Droit.

Concerts populaires à Angers à la fin du XIXe
Société des études angevines. 2,50 à 4,60 €. 20 h 45, Godeline.

La justice est-elle au service des victimes ?
Espace éthique angevin. 2 et 5 €. 20 h 30, lycée du Bellay.

Les éventails… accessoires masculins ou féminins ?
À l'Espace Femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 20 h 30.

10 février

Charles Vanel
18 h 30, institut municipal.

Les saints saurochtones et les zones inondables
Et *L'art du conteur dans Michel Tournier*. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

13 février

Ombres et lumières dans le langage musical…
… symboles clés chrétiens. 17 h 15, institut municipal.

14 et 15 février

Tunisie
Connaissance du Monde. 4,50 à 8 €. Le 14, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès ; le 15, à 14 h 30 et 18 h 30, Chanzy.

Darwinisme et philosophie
Société angevine de philosophie. 3 à 7 €. 20 h 30, lycée David.

Château de Sully-sur-Loire…
… abbaye de Saint-Benoît, église de Germigny. 17 h, institut municipal.

L'imagination, maîtresse d'erreur
(voir 7 février).

De l'enfant roi à l'enfant tyran
18 h 30, institut municipal.

Martin Luther King et Rosa Parks
18 h 15, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

15 février

De la Syrie à l'Asie centrale, naissance de la civilisation
20 h 15, institut municipal.

L'habitat troglodytique
18 h 30, institut municipal.

La dimension spirituelle de la beauté
Foi et Cultures. 20 h 30, centre Saint-Maurice, rue de l'Oisellerie.

16 février

Les plaisirs de la toilette et du bain
Angers Musées Vivants. 5,50 €. 14 h 30, musée des beaux-arts.

Actualité de la création architecturale et urbaine
18 h 30, Maison de l'architecture.

George Washington
18 h 30, institut municipal.

La petite histoire, du 15 au 18 février, au Champ-de-bataille.

Génome et médecine : les recherches conduites à Angers
Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

17 février
Jean Gabin
18 h 30, institut municipal.

18 février
L'imagination, maîtresse d'erreur
(voir 7 février).

23 février
Prévention nutritionnelle de l'ostéoporose
Terre des Sciences. 18 h, MGEN, 9, rue Landemaure.

24 février
Naissance du chemin de fer en Grande-Bretagne et en France
Et *Navigation sur la Loire et chemin de fer* ; *La révolution agricole suscitée par le transport ferroviaire*. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

>DANSE

26 janvier
Ouverture studio à Nathalie Béasse
CNDC. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 19 h et 21 h 30, studio des Abattoirs, bd du Doyenné. *(lire page 23)*

27 janvier
Films de danse
Premiers Plans/CNDC. 20 h 15, Les 400 Coups.

7 février
Nicolas Floc'h – 50 Box
CNDC/École des beaux-arts de Nantes. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 19 h, greniers Saint-Jean.

9 au 11 février
Good Night, In situ n° 2
Création Cie Nathalie Béasse. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada. *(lire page 23)*

16 février
Ouverture studio à Latifa Laâbissi
CNDC. Gratuit sur réservation au 02 41 24 12 12. 19 h, studio des Abattoirs, 56, bd du Doyenné.

>LECTURE

26 janvier
Dits et nouvelles
Rencontre avec Joëlle Losfeld, éditrice. Le Chant des Mots. 20 h 30, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

1er février
Pierre Bottero
Auteur de *Tour B2 mon amour*. Prix J'ai lu, j'élis. 15 h, bibliothèque Toussaint.

10 février
Catherine Sanejouand
Auteur de *La Contrescarpe*. Prix J'ai lu, j'élis. 16 h, bibliothèque de Belle-Beille.

12 février
J'ai descendu dans mon jardin
Jardins, tissage, textiles. Groupe Les Dé-livreurs. VIIIe triennale des mini textiles. 17 h 30, musée de la Tapisserie contemporaine.

15 février
L'heure du conte
Par Martine Deschamps. Moins de 6 ans. 10 h 30, centre Marcelle-Menet, 2, rue Clément-Pasquereau.

17 février
Jean-Marie Defossez
Auteur de *Face Nord*. Prix J'ai lu, j'élis. 16 h, bibliothèque Monplaisir.

24 février
Grain d'Eau
Cie Au Fil du Conte. Dès 7 ans. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Et si on écoutait les animaux, qu'est-ce qu'ils nous diraient ?
Two Company. Contes pour 3 à 6 ans. 3,50 à 6,50 €. 10 h 30 et 16 h, Champ-de-Bataille.

>MUSIQUE

24 janvier
Alexandre Tharaud et Zhu Xiao Mei
Récital de piano à quatre mains. Mozart, Schubert, Brahms. Mardis Musicaux. 10 à 26 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

Les Gens de la Hume, chanson française, du 2 au 5 février.

Zoneblanche et Belone
Premiers Plans. Multimédia live. Gratuit. 18 h 30 - 21 h, Le Chabada.

Jean-Marie Machado
Andaloucia. Jazz. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

25 janvier
Superscreening
Premiers Plans. Soirée de clôture Atelier 48.04 avec Olaf Blond, More Geometrico, KubiK et Pixelles, DJ. 3 €. 20 h 45 - 3 h, Le Chabada.

26 janvier
Cinéconcert Scratch Massive
8 € (2 pour 1). 20 h 45 - 3 h, Le Chabada.

Fred Bourgeois Group
Latino funk. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

27 et 28 janvier
Le joueur de tambour de Tofo
Conte musical. Création de la Galerie sonore et des écoles. Dès 6 ans. 3 €. 20 h 30, Jean-Vilar.

Gabriella Barrenechea
Hommage à Salvador Allende. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

28 janvier
Classe de musique de chambre du conservatoire
Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

Claire Dousset
Chanson. 9 et 10 €. 21 h, L'Autrement Café.

1er février
Who made who et Hushpuppies
Pop, rock (Danemark). 10 et 12 €. 20 h 45, Le Chabada.

2 février
Championnat d'air guitar
Gratuit. 18 h 30, Le Chabada. *(lire page 25)*

Courir les rues
Chanson swing. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Khams
Festival Aglagla. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco.

2, 4 et 5 février
L'Arlésienne, Carmen
De Bizet. ONPL et Cadre noir de Saumur. 60 musiciens, 30 chevaux, 25 écuyers. 10 à 25 €. 20 h 30, La Beaujoire, Nantes.

2 au 5 février
Les Gens de la Hume
Chanson française. 6,50 à 11,50 €. Du 2 au 4, à 20 h 30 ; le 5, à 17 h, Champ-de-Bataille.

3 février
Vaggalam
Pop, rock, jazz. Soirée tapas. 19 h 30, Le Trois-Mâts.

Élèves du conservatoire
Gratuit. 19 h, café des Orfèvres, musée des Beaux-arts.

Vents en herbe du conservatoire
Gratuit. 18 h, Maison des arts, avenue Montaigne.

La nuit du bœuf
Improvisations jazz et blues. 20 h - 1 h, théâtre, place Ney.

Les Folies Françoises
François Poly et Patrick Cohën-Akenine, violoncelle baroque ; Béatrice Martin, clavecin. *La rencontre de Lübeck*, de Bach et Buxtehude. Anacréon. 10 à 20 €. 20 h 30, chapelle des Ursules.

Delphino
Chanson. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Svinkels, Aqme, Birdy Nam Nam, Boogers…
Festival Aglagla, salle Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

4 février
Vents en herbe du conservatoire
Gratuit. 17 h, Grand-Théâtre.

Éclats de femmes
Mélanie Moreau. Chanson. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

Sergio
Jazz. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

Les Choristes
Les chanteurs de Saint-Marc. 26 €. 15 h et 20 h 30, centre de congrès.

Macka B, Guem, Les Caméléons, La Jam…
Festival Aglagla, salle Jean-Carmet, Mûrs-Érigné.

5 février
Chorale Le Point d'orgue
Fauré, Brückner, Marcello, Mozart, Haydn, et chants Renaissance. 5 € ; enfants, gratuit. 17 h 30, église Sainte-Thérèse.

Le 10 février au centre de congrès.

9 février
Zaruts
Électro-dub. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

10 février
Jazzworkers quintet
Hard bop. Jazz Pour Tous. 6 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

Zmiya
Électro world. 5 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Jacques Loussier et le Trio Play Bach
36 et 42 €. 20 h 30, centre de congrès.

15 février
Musiciens pour la Palestine
Au profit de l'association Al Kamandjati. 15 et 17 €. 19 h 30, Le Chabada.

Mary L
Chanson. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Jean-Luc et Géromine Chaurin, Odile Blandinieres
Trio piano, clarinette, basson. Villa Lobos, Denissov, Hersant, Schoof. 12 €. 19 h, espace culturel de l'université.

16 février
Sergio & The Moustachers
Musique klezmer. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

Ma Valise
Chanson. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

17 février
Gojira et Homestell
Metal. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Les 3 Glottes
Chanson. Spectacle dînatoire. Réservation au 06 16 68 03 69. 30 €. 21 h, L'Autrement Café.

Ezra et Sputter Shower
6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

18 février
Atom Jazz
Jazz, bossa. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

19 février
Lucette Marliac, piano, et Christine Gerbaud, chant
Élisabeth Jacquet de la Guerre, Franz Tournier, Luciano Berio, Benjamin Britten, Kurt Weill. Voix de la Musique. 5 à 15 €. 17 h, chapelle des Ursules.

21 février
Écoute ta mère et mange ton short
Festival Boule de Gomme. Rock. Dès 6 ans. 3 €. 14 h 30, centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

22 février
On stage
19 groupes locaux à découvrir. 3 €. 20 h 45, Le Chabada.

23 février
Nuit de l'alligator
White Hassle, The Legendary Tiger Man. Blues, country, folk. 13 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

Les Suprêmes Dindes
Rock. 6 €. 20 h 30, T'es rock coco.

24 février
Manumental, Manu Trudel
Chanson québécoise. 7 et 8 €. 21 h, L'Autrement café.

Les Hommes Beiges et Oui need songs
Chanson. 6 €. 20 h 30, T'es rock cocco, 16, rue Beaurepaire.

La soprano d'origine turque, Burcu Uyar, sera l'interprète de la Reine de la Nuit dans la Flûte enchantée.

Dommage qu'elle soit une putain, *du 8 au 11 février, au théâtre Chanzy.*
Damien Caille-Perret

>OPÉRA

12, 14, 16 et 18 février
La Flûte enchantée
De Mozart. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. 20 h, sauf le 12, 14 h 30, Grand-Théâtre.

>THÉÂTRE

26 janvier
Avis de tempête
De Dany Laurent. Tournées Baret. Avec Roland Giraud, Véronique Jannot, Jean-Luc Moreau. 23 à 47 €. 20 h, Grand-Théâtre.

27 janvier
Conspirator
Cie Leobelutjus. 7 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

27 et 28 janvier
Venise sous la neige
Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

28 janvier
Benoît misère
De Léo Ferré. Adaptation Cie Map. 5 à 9 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

31 janvier au 3 février
Tartuffe
De Molière. Mise en scène, René Loyon. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, théâtre Chanzy.

3 février
Henri, Léon et les Autres
7 et 8 €. 21 h, L'Autrement Café.

4 février
La LIMA rencontre Malin (Nantes)
Improvisation. 7 €. 20 h 30, théâtre, place Ney.

8 au 11 février
Dommage qu'elle soit une putain
De John Ford. Mise en scène, Yves Beaunesne. NTA. 14 et 18 €. 20 h 30, sauf mercredi et jeudi, 19 h 30, théâtre Chanzy.

9 au 12 février
Jean et Béatrice
De Carole Fréchette. Cie Faits Divers. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, sauf le 12, 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

11 février
La LIMA
Improvisation. 5 €. 21 h, L'Autrement Café, rue Lionnaise.

13 février
Elf pompe Afrique
De et avec Nicolas Lambert. En collaboration avec la CASI 49. 5 et 10 €. 20 h, MPT Monplaisir.

15 au 18 février
La petite histoire
D'après Eugène Durif. Cie Paq'la lune. 3,50 à 6,50 €. Le 15, à 16 h ; le 17, à 20 h 30 ; le 18, à 16 h et 20 h 30 ; relâche le 16. Théâtre du Champ-de-Bataille.

16 février
Les Zygomatiks
Improvisation. 5 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

17 février
Au bout de la nuit
Cie Tic Tac & Co. Dans le cadre de la Semaine sur la prostitution. 20 h 30, MPT Monplaisir.

L'affaire Poucet
Festival Boule de Gomme. Dès 7 ans. 5 €. 20 h 30, centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

Le voyage mirobolant
Festival Boule de Gomme. Dès 4 ans. 5 €. 15 h et 18 h 30, centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

18 février
La Lima rencontre Genève
Improvisation. 5 à 8 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

Balla-Balla
Festival Boule de Gomme. Cirque burlesque. Smart Cie. Dès 5 ans. 5 €. 17 h, centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

20 février
Moitié-moitié
Festival Boule de Gomme. 3 €. 9 h 30, 11 h, 14 h et 16 h 30, centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

22 février
La Locandiera
De Carlo Goldoni. Tournées Baret. Avec Christiana Reali et Pierre Cassignard. 17 à 42 €. 20 h, Grand-Théâtre.

>VISITE

4 février
Le Bon-Pasteur et l'abbaye Saint-Nicolas
Inscriptions Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, Bon-Pasteur, rue Brault.

17 février au 5 mars
Made in Angers
Plus de 70 entreprises et 50 artisans à découvrir. Inscriptions Angers Tourisme, 02 41 23 50 00.

Des dessins et miniatures de la collection David-d'Angers à découvrir à la galerie David.

>EXPOSITION

Jusqu'au 29 janvier
Premiers Plans 2003, 2004 et 2005
Photographies de Sandrine Jousseaume. T'es rock coco, 16, rue Beaurepaire.

Jusqu'au 30 janvier
Des gestes pour ma planète.
Être écocitoyen au quotidien. Maison de l'environnement. 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, MPT Monplaisir.

Jusqu'au 31 janvier
Couleurs nature
Peintures de Pascale Chanteloup. Lundi au vendredi, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, Champ-de-Bataille.

Du 1er au 27 février
Des gestes pour ma planète
9 h - 12 h et 14 h - 18 h, Maison de quartier Verneau. *(voir 30 janvier)*

Du 3 au 13 février
Paysages et portraits
Peintures de Cécile Degouy. Tous les jours, 13 h - 19 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 5 février
Portraits d'aujourd'hui
Peintures, dessins, photos, installations, vidéos. Association l'Enceinte. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 10 février
Photographies de Patrice Campion
Et de l'association pour le Cinéma angevin prises sur le tournage du film *Les Éphémères,* de Pascal Bonnelle. Bibliothèque Toussaint.

Jean-Patrice Campion

Exposition de photos de Jean-Patrice Campion prises lors du tournage du film Les Éphémères.

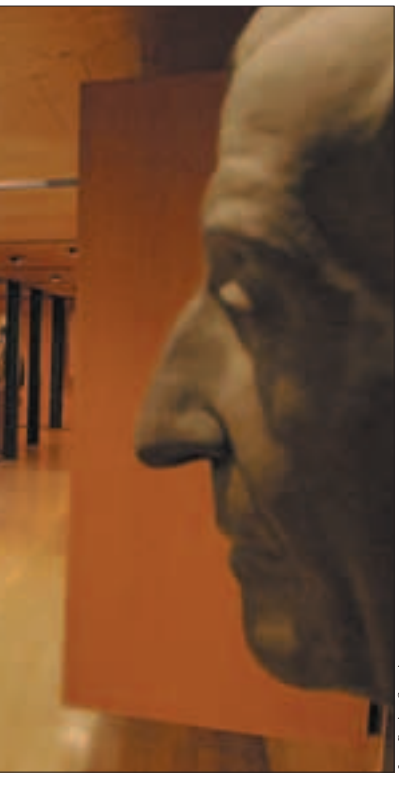
Jean-Patrice Campion

Du 10 février au 16 avril
Atila, une figuration cosmique et solaire
Peintures. Présence de l'Art Contemporain. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche et jours fériés, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Du 10 février au 28 mai
Hartung, rétrospective
Peintures, 1933 – 1989 ; 1973 ; aquarelles, 1922. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h, le premier vendredi du mois), musée des Beaux-arts. *(lire ci-contre)*

Jusqu'au 11 février
Nicolas Fédorenko
Peintures, gravures, objets-sculptures en fonte. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Jusqu'au 12 février
Bruno Antony et Isabelle Murzeau
Peintures, objets, structures. Lundi au vendredi, 17h30 - 19h30 ; week-end, 14h30 - 19h30, galerie Libre comme l'art, 18, rue de Frémur.

Du 13 au 22 février
Chapouvantails
Sculptures. 12 épouvantails-chats. Festival Boule de Gomme. Centre Jean-Vilar. *(lire page 25)*

Jusqu'au 14 février
Derrière mon robinet coule une rivière
En partenariat avec l'Agence de l'eau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 14 février au 19 mars
N.A.M.
Peintures et techniques mixtes. Lundi au vendredi, 17h30 - 19h30 ; week-end, 14h30 - 19h30, galerie Libre comme l'art, 18, rue de Frémur.

Jusqu'au 16 février
Histoire de la natation
Piscine Bertin.

Du 16 février au 27 mars
Natura 2000
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30 ; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 17 au 26 février
Éruption volcanique
Peintures de Kama-Ynyk. Tous les jours, 11 h - 12h30 et 14 h - 18 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 18 février
Laure-Pauline Poiriel, peintures
Et Alain Kurylo, sculptures. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Du 18 février au 7 avril
Histoire de la natation
Piscine Jean-Bouin.

Jusqu'au 19 février
Voyage dans la troisième dimension
Hologrammes. 3 et 4 € ; gratuit moins de 18 ans. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, muséum des sciences naturelles. *(lire page 32)*

Jusqu'au 24 février
1905
Centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Documents, photographies, objets. Lundi, 13 h – 18 h ; mardi au vendredi, 9 h – 18 h, Archives départementales, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 26 février
David, Géricault, Friedrich et les autres
Dessins et miniatures de la collection de David d'Angers. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h – 12 h et 14 h – 18 h (20 h 1er vendredi du mois), galerie David-d'Angers.

Jusqu'au 1er mars
Voyage au centre de l'os
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 14 mai
VIIIe triennale des minitextiles
Jardins réduits. 70 œuvres au format 12 x 12 cm. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine. *(lire page 22)*

Hans Hartung 1904 - 1989

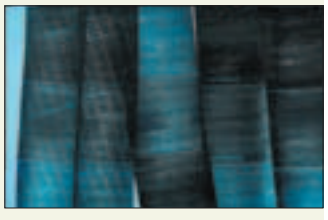

Après Schneider cet été, un autre maître de l'abstraction lyrique prend place sur les cimaises angevines : le musée des beaux-arts et Expressions contemporaines consacrent une rétrospective à Hans Hartung. Cent quatre-vingt-dix œuvres seront présentées dans trois salles, confiées à trois commissaires d'exposition qui proposent chacun leur approche de l'œuvre. Vicente Todoli, directeur de la Tate modern à Londres, organise une rétrospective de la période 1933 à 1989. Anne Pontégnie réunit des peintures de la seule année 1973 qui correspond à l'installation d'Hartung à Antibes. Enfin, Patrick Le Nouëne, directeur des musées d'Angers, a choisi pour le cabinet d'arts graphiques des aquarelles abstraites des années 20, très rarement exposées à cause de leur fragilité à la lumière.

Musée des beaux-arts, du 10 février au 28 mai.

Le vélodrome Montesq
une entreprise privée

En 1880, le journaliste parisien L. Mertens écrit dans "La vie au grand air" qu'Angers est "*la véritable capitale du cyclisme en France*". De fait, elle organise dès 1869 une première course vélocipédique, au rond-point des Magnolias (place André-Leroy). Quelle surprise alors de constater qu'en 1920 la ville n'a toujours pas de vélodrome permanent !

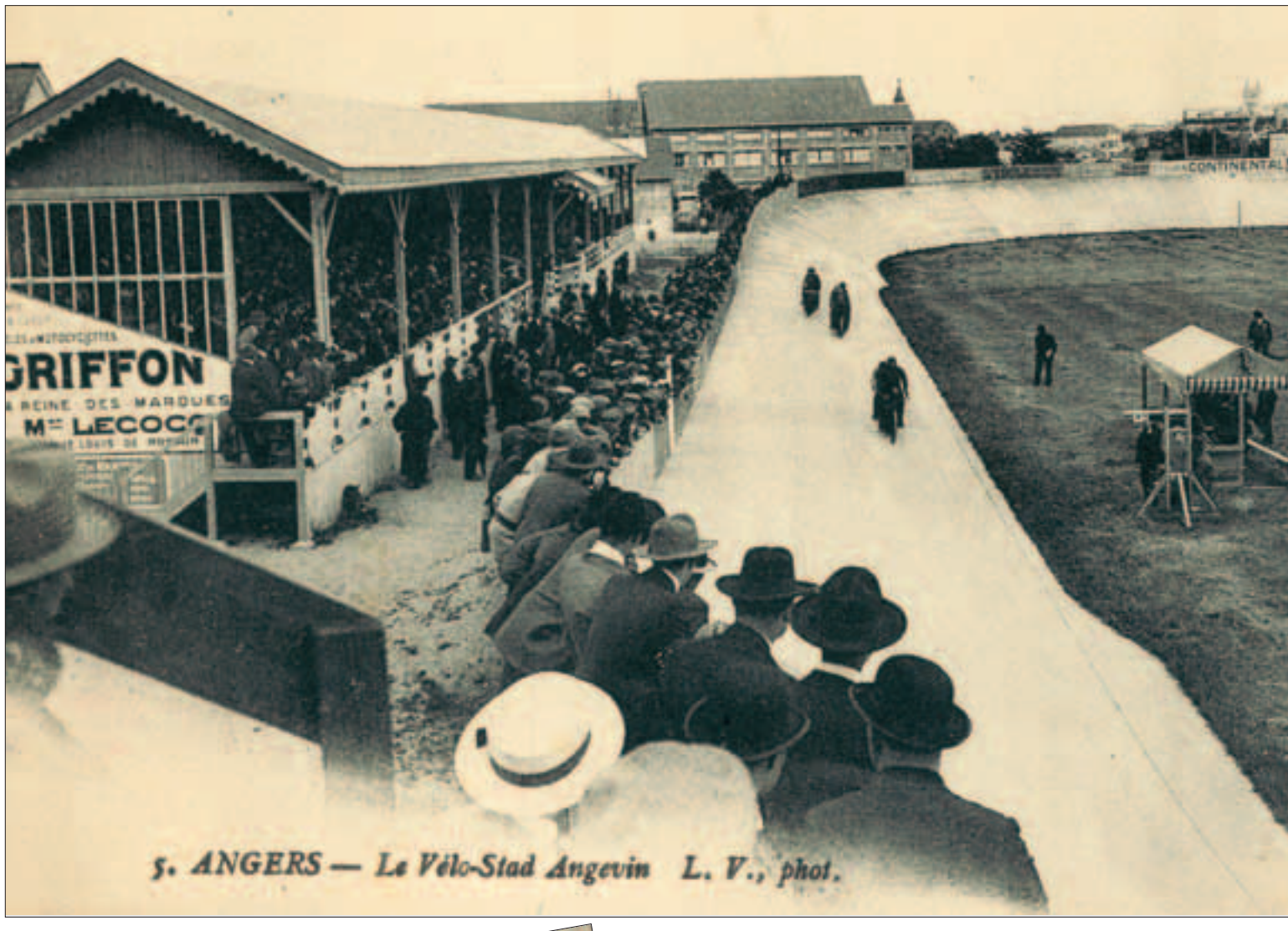

>HISTOIRE

Toutes les villes

environnantes possèdent un vélodrome : Nantes, Rennes, Tours, Le Mans, même Cholet, Saumur ou La Flèche. Pas Angers. Mais le Véloce-Club, fondé en 1875, donnait ses courses au jardin du Mail et avenue Jeanne-d'Arc : on ne pouvait rêver plus central, plus "confortable". C'est dans cette routine, à peine secouée par quelques tentatives, que l'on s'endort pendant quarante ans. Première tentative en 1894 : le Véloce-Club parle d'installer un vélodrome dans le quartier de la gare Saint-Laud. Projet vite abandonné au profit de la place des Arts, devant l'école des Arts et Métiers. Pas de suite. Nouveau soubresaut en 1902 : "Le Petit Courrier" informe ses lecteurs qu'une société vient de se former pour la construction d'un vélodrome. Le terrain est déjà choisi, route des Ponts-de-Cé, à l'extrémité de la ville. L'entrepreneur, le garagiste Vollant, "*a pris toutes les mesures pour que les travaux soient terminés le 1er mai 1903*". Très vite, on n'entend plus parler de ce projet.

Vélodrome saisonnier

Mars 1910. Séance mémorable au Véloce-Club. Quelques membres demandent un vélodrome. On discute ferme, mais on ne peut s'entendre. La demande est rejetée par vingt et une voix contre. Les neuf partisans du vélodrome démissionnent et passent au Vélo-Doutre, second club cycliste créé en 1895. En huit jours, ils lui amènent deux cent cinquante nouveaux sociétaires. Ils sont cinq cents en juillet. Le club est rebaptisé Moto-Vélo-Doutre. Un vélodrome sera construit… mais démontable ! Il est inauguré place La Rochefoucauld le 19 juin 1910. Malgré une dépense élevée chaque année – 6 000 francs – il est monté cinq saisons de suite, pour quatre mois. Des épreuves célèbres s'y déroulent : le Grand Prix du conseil municipal (vitesse), le Grand Prix du vélodrome (idem) et la Roue d'Or (100 km derrière moto).

Derouin.
Cliché L'Ouest, 12 septembre 1922.

Après cinq années de guerre, l'inflation des prix ne permet plus de monter chaque année un vélodrome en bois. L'action persévérante de quelques-uns – Derouin, Louis Cointreau et Fatou pour le Moto-Vélo-Doutre notamment – mène d'abord le 5 mars 1920 à la fusion des deux sociétés cyclistes, sous le nom de Moto-Véloce-Club angevin.

Des passionnés à l'action

Aussitôt, les partisans d'un vélodrome passent à l'action. On reprend l'idée, déjà émise avant guerre, d'un vaste terrain de sport municipal, avec stade, vélodrome, tennis et piscine. Cependant, il faut vite y renoncer devant l'indifférence du conseil municipal. Quelques acharnés en reviennent donc à la création d'un vélodrome privé. Derouin, vice-président du club, le jure : il trouvera le terrain adéquat et fera construire ce vélodrome. Il peut compter sur le dévouement inlassable de son compère Fatou, ingénieur de la voirie à la ville d'Angers, pour en établir les plans. Le 19 décembre 1921, à l'assemblée générale du club, on annonce qu'un terrain rue Montesquieu, à 150 m du tramway, est retenu tant pour sa superficie que ses facilités d'achat, de préférence à celui du Club sportif Bessonneau à Saint-Léonard auquel on avait d'abord pensé. Fatou a déjà dressé les plans. Une société foncière dirigée par le président du club, Louis Cointreau, est créée pour

uieu,

Arch. mun. Angers, 4 Fi 2607.

Le vélodrome, vue générale.

Gabriel Poulain. Cliché L'Ouest, 12 septembre 1922.

l'acquisition et la construction. L'entrepreneur Louis Paranteau, vice-président de la société, est chargé des travaux. On lance une souscription populaire pour réunir les fonds. Mais les péripéties ne sont pas achevées…

Souscription problématique

"*Ce n'est trahir aucun secret que de dire combien fut difficile la souscription ouverte pour le vélodrome d'Angers*", écrit Jacques Bouchemaine dans "L'Ouest" du 17 juin 1922. "*Malgré de nombreux appels lancés dans les journaux, on eut toutes les peines à réunir la somme de 100 000 francs.* […] *À La Flèche, une souscription identique a dépassé 70 000 francs pour une ville d'à peine 10 000 habitants*". À Saumur, dans une ville de 25 000 habitants, on trouve facilement 300 000 francs et la municipalité donne le bon exemple en votant un crédit de 10 000 francs. "*Pourquoi la capitale de l'Anjou, quatre fois plus importante, a-t-elle eu tant de mal à fournir les 100 000 francs qui lui étaient demandés ? Elle aime les sports, elle aussi, cependant.*"

La piste en ciment de 300 m de long, large de 6,50 m, soutenue par des piliers en ciment avec une inclinaison moyenne de 82 % est brillamment inaugurée le 10 septembre 1922. Le champion de France Gabriel Poulain y remporte le 39e Grand Prix d'Angers, tandis que l'Angevin Raymond Mourand gagne la grande régionale. En novembre, la municipalité angevine ne peut faire moins que de voter une subvention de 1 000 francs, d'autant que les installations ne sont pas achevées. Qu'importe, le vélodrome actuel était né. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

Jean-Patrice Campion

Karl Vergnaud (à droite), en plein entraînement, avec Félix.

Karl, handicapé et sportif de haut niveau

>SPORT

Sur le tatami du club Budokan, Karl, ceinturé de vert [1] enchaîne les prises de judo avec ses partenaires, Félix et Thibault. Chacun à son tour se retrouve au tapis. Banal. Sauf que Karl Vergnaud, 13 ans, est infirme moteur cérébral. Ce 7 janvier, il s'entraîne pour le challenge technique du championnat de France handisport du 28 janvier *(lire ci-dessous)*. "*Nous avons choisi un programme de prises classiques, avec des variantes pour s'adapter à mon handicap*, indique Karl. *C'est debout que j'ai le plus de difficultés, à cause de l'équilibre, alors je fais certaines prises à genoux*".

Le programme comprend aussi des prises au sol. Les trois garçons s'en donnent à cœur joie. Félix et Thibault, 11 ans tous les deux et déjà ceinture bleue, se sont liés d'amitié avec Karl en devenant ses partenaires. "*De travailler avec lui me fait découvrir un autre style de judo*, apprécie Félix, *et j'apprends comment adapter les prises si plus tard je veux aider d'autres handicapés. Je fais aussi du tutorat pour les petits, cela me permet de réviser les techniques. Et puis, on nous a aidés quand on était plus jeunes, c'est normal d'aider les autres*".

Au championnat de France, Karl ne vise pas le classement, "*j'y vais surtout pour montrer les techniques et pour me faire plaisir*, avoue-t-il. *Par la suite, j'essayerai de progresser encore. À partir de la ceinture marron, ce sera difficile car il y a beaucoup de techniques debout, mais je vise la bleue*".

Venu au judo par sa mère Claudine, ceinture noire 2e dan et présidente de Handisport région angevine, Karl pratique également l'escrime, le tir à l'arc et la natation. "*J'aime beaucoup le sport*, insiste-t-il. *Cela permet aux valides de voir que les gens qui ont des difficultés peuvent réussir. Ma préférence va au tir à l'arc, car j'ai de bons résultats.*"

En effet, l'adolescent a déjà été quatre fois champion de France handisport en individuel et deux fois en équipe.

Cette pugnacité se retrouve dans son cursus scolaire, puisqu'il a tout fait pour être dans une classe normale. Où ses performances sportives lui valent l'admiration de ses copains. ■ **ML**

(1) Les ceintures de judo sont, dans l'ordre de progression, blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et noire.

Championnat de judo

Le Championnat de France de judo handisport et surdijudo, qualificatif pour les championnats du monde, est organisé à Angers à l'initiative d'Antoine Hays, président du comité départemental de judo et entraîneur national de judo handisport féminin. Samedi 28 janvier, au dojo régional, stade du Lac-de-Maine : de 9 h à 10 h 30, challenge technique individuel des handicapés physiques et rencontre régionale de judo adapté ; de 10 h 30 à 11 h 30, entraînement en commun ; 14 h, championnat de la fédération française handisport (déficients visuels) et de la fédération sportive des sourds de France ; 18 h, finales. Entrée libre.

>SCIENCES

Bienvenue dans la troisième dimension

Mettre sa main dans la gueule d'un tigre… Voilà l'étonnant exploit que permet de réaliser sans risque l'un des vingt-huit hologrammes présentés jusqu'au 19 février au muséum des sciences naturelles. L'hologramme permet d'imprimer sur une plaque une reproduction en trois dimensions de toute sorte d'objet ou de personne. C'est donc un surprenant voyage que propose l'exposition présentée par le musée parisien de l'holographie, en partenariat avec l'université d'Angers.

Depuis sa découverte en 1947 et son développement dans les années 60, cette technique a toujours suscité un très grand intérêt. Le résultat séduit le grand public par ses caractéristiques esthétiques et spectaculaires. Les scientifiques se montrent également très intéressés par les propriétés physiques d'un procédé qui est d'une très grande précision. Ainsi, l'holographie est utilisée sur les badges, les cartes de crédit et les billets de banque afin de limiter les risques de falsification. Pour vérifier la qualité de fabrication, un produit peut être comparé à un hologramme de référence qui permettra de détecter la moindre imperfection. Le stockage d'information est aussi une piste importante de recherche. Il s'agit d'utiliser une étonnante propriété des hologrammes : la redondance. C'est-à-dire que la moindre petite partie d'un hologramme possède toutes les informations concernant l'objet reproduit. Il est possible d'observer cette caractéristique en cassant une plaque holographique en deux. Comme ce n'est pas qu'une image de l'objet qui est enregistrée dessus mais toutes les images de l'objet sous tous ses angles, l'observateur pourra voir l'objet en entier dans l'une ou l'autre des deux parties. Étonnant ! ■

Voyage dans la troisième dimension, jusqu'au 19 février, au muséum des sciences naturelles, 43, rue Jules-Guitton. Tél. : 02 41 05 48 50. Ouvert du mardi au dimanche, 14 h à 18 h.

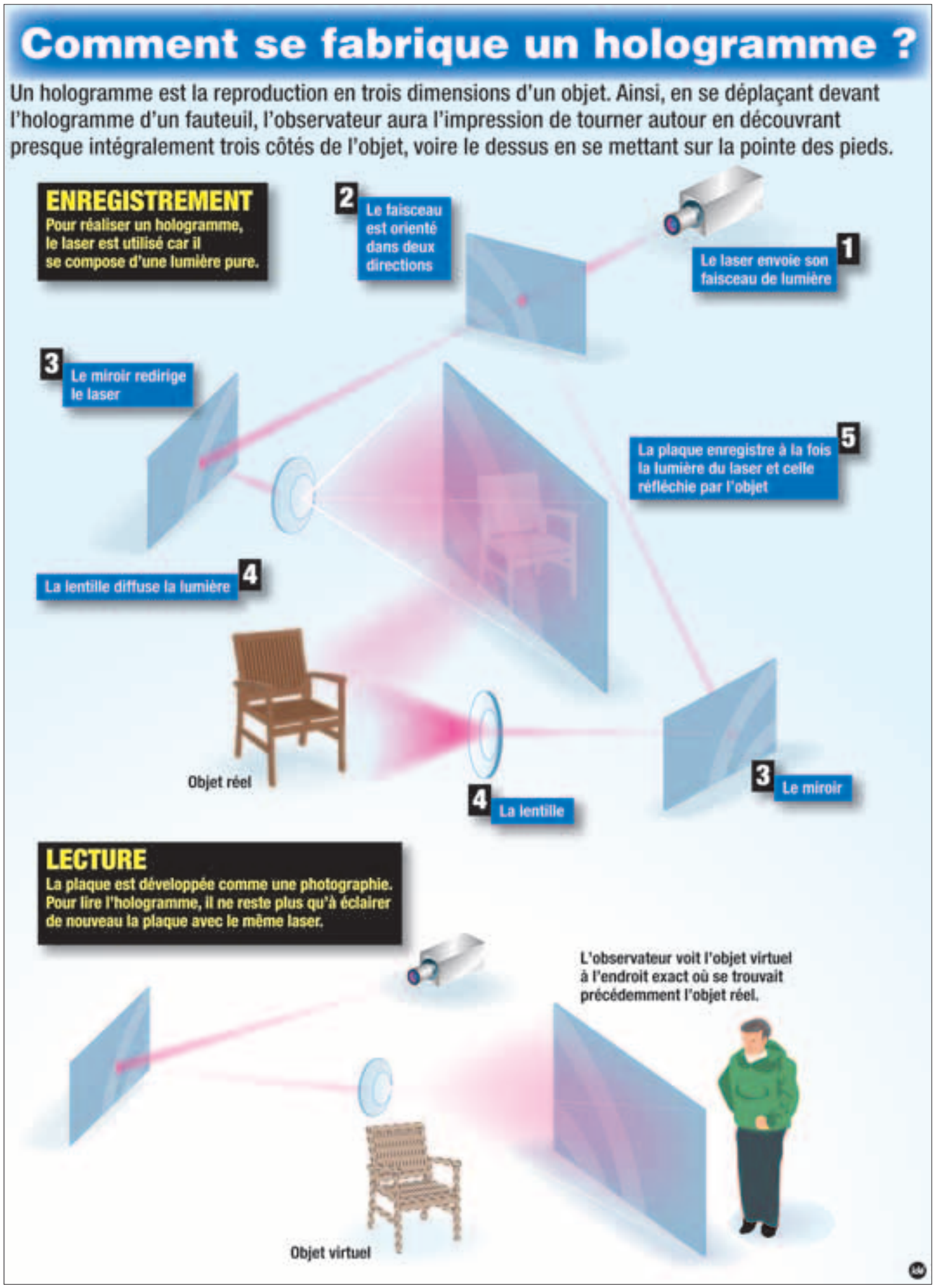

>INFORMATIONS

Carnaval d'Angers le 1er avril sur le thème des vacances. Appel à projets du collectif carnaval pour la réalisation de l'affiche, à adresser avant le 29 janvier au Trois-mâts.
Renseignements : 02 41 66 02 02 ou 02 41 24 89 10, ou tous autres projets, Tél. : 06 28 06 02 13.

Réunion avec Contact, association qui aide à comprendre et à accepter l'homosexualité d'un proche, le 15 février, de 20 h 30 à 22 h 30, à l'Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry.
Tél. : 02 41 48 87 79.

La Marine nationale recrute des jeunes de 17 à 25 ans, de niveau BEP à bac + 2. 3 500 postes sont disponibles dans 35 métiers.
Contact : 02 40 49 35 44
www.marinerecrute.gouv.fr

Le challenge "les espoirs de l'économie locale" récompense les meilleurs projets ou réalisations de créateurs ou repreneurs d'entreprise. Il s'adresse à toute entreprise ressortissante de la chambre de commerce et d'industrie installée depuis moins de trente-six mois. Dossier disponible à la CCI, à retourner avant le 30 avril.
Renseignements : 02 41 74 70 16, info@angers.cci.fr

Grands-parrains et petits-filleuls est une association qui met en relation des seniors avec des enfants en manque de grands-parents. Candidatures à adresser 15, rue des Épinettes, 94 240 L'Haÿ Les Roses.
Tél. : 01 45 46 60 66, grandsparrains@chez.com

>RENDEZ-VOUS

"**La vie plus forte que le suicide**", soirée-débat le 8 février, à 20 h 30, aux greniers Saint-Jean.
Gratuit.

Mercredi de l'info du centre information jeunesse sur les métiers de la gestion et de l'animation culturelle le 15 février, de 14 h 30 à 17 h, salle Thiers, 15, rue Thiers.
Contact : 02 41 87 74 47 ou cij.angers@ville.angers.fr
www.angers.fr/cij

"L'articulation temps professionnel et temps parental, les solutions à inventer par le salarié-parent, l'entreprise et la collectivité", table ronde avec Edmond Hervé organisée par le conseil de développement du Pays et de l'Agglomération d'Angers, le 31 janvier à 17 h 30, au centre de congrès.
Inscriptions : 02 41 05 48 91 ou conseil-developpement@angersloire metropole.fr

"Histoire de jouer", des jeux autour des livres pour enfants dès 4 ans et leur famille, à la bibliothèque Toussaint le premier samedi de chaque mois, de 15 h 30 à 16 h 15.
Tél. : 02 41 24 25 60.

Soirée littéraire avec l'éditrice Joëlle Losfeld le 26 janvier, à 20 h 30 à la Bibliothèque anglophone. Gratuit.
Renseignements : 02 41 24 97 07.

"Déclic anglais" est un programme de conversation et d'activités en anglais pour les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion et les mères célibataires, proposé par la Bibliothèque anglophone.
Dix fois deux heures par semaine.
Gratuit. Renseignements au 02 41 24 97 07, info.baa@wanadoo.fr

Groupe de conversation anglaise pour lycéens, sous forme de jeux, chansons, vidéos… le lundi ou le vendredi, de 17 h 15 à 18 h, à la Bibliothèque anglophone.
Inscriptions : 02 41 24 97 07.

Thierry Bonnet

Salon de la Doutre du 4 au 12 février, à l'hôtel des Pénitentes et à la Galerie des 2 voûtes, 17, rue Beaurepaire, de 14 h à 19 h. Une quarantaine de peintres et sculpteurs exposent leurs œuvres. Gratuit.
Tirage au sort pour gagner un tableau exposé.

Journée des métiers de la maintenance des matériels le 29 janvier, de 9 h 30 à 18 h, au lycée professionnel de Narcé, à Brain-sur-l'Authion.
Tél. : 02 41 54 34 33

Rendez-vous des métiers des lycées professionnels publics les 2 et 3 février, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Également, le 4 février, de 9 h à 12 h, au lycée professionnel de Narcé, à Brain-sur-l'Authion.
Tél. : 02 41 54 34 33

Portes ouvertes à l'École supérieure d'électronique de l'Ouest, le 11 février, de 9 h 30 à 17 h 30, 4, rue Merlet-de-la-Boulaye. Tél. : 02 41 86 67 67, www.eseo.fr

"Être sous tutelle : choix, aide ou contrainte ?", conférence le 16 février, à 18 h, au CLIC, agence conseil pour personnes âgées. Gratuit. Tél. : 02 41 25 01 22.

Colloque "le marketing du vin à la conquête des consommateurs" le 8 février, de 14 h à 18 h 30, à l'École supérieure d'agriculture, rue Rabelais.
25 euros. Inscriptions : 02 41 23 55 65, vintagemaster@groupe-esa.com

Salon du végétal pour les professionnels de l'horticulture les 22, 23 et 24 février au parc des expositions.
Renseignements : www.salon-du-vegetal.com

>SOLIDARITÉ

Le plan d'urgence hivernale a été déclenché le 26 décembre.
Une attention toute particulière est à porter actuellement aux "sans-abri". Appeler le 115 pour signaler toute situation de détresse et obtenir un hébergement d'urgence.
En cas d'urgence médicale, appeler le Samu en composant le 15.

ALMA 49, contre la maltraitance des personnes âgées et adultes handicapés, tient une permanence téléphonique tous les mardis, de 14 h à 17 h 30, au 02 41 24 99 39.

Journée mondiale des lépreux le 29 janvier : quêtes publiques et appel aux dons de la fondation Raoul-Follereau.
Tél. : 01 53 68 98 98.

Calendrier "Autour des Williams" 2006, 10 euros (+ 2 euros de frais d'envoi) au profit de la recherche médicale contre le syndrome de Williams et Beuren, maladie génétique orpheline.
Chèque à Autour des Williams, 78, rue Legendre, 75017 Paris.
Contact : contact@bloc-note.org
www.autourdeswilliams.org

>SANTÉ

Europa Donna, association de lutte contre le cancer du sein, tient une permanence le troisième jeudi de chaque mois, de 16 h à 18 h, à l'Espace Femmes, 35, rue Saint-Exupéry.
Tél. : 06 13 25 95 44
www.europadonna.fr

>SORTIES

Initiation à l'ornithologie le 1er février, de 10 h à 12 h, autour de l'étang Saint-Nicolas.
Rendez-vous boulevard Lavoisier à l'entrée du service Parcs et jardins.
Gratuit, sur inscriptions au 02 41 22 32 30.

Balade nature au lac de Maine avec la Ligue pour la protection des oiseaux le 12 février, de 8 h 45 à 11 h 30. Rendez-vous au parking du camping du lac de Maine.
Gratuit sur inscriptions au 02 41 44 44 22.

Sortie comptage nocturne de lièvres le 20 février.
Rendez-vous à 19 h 15 à la Maison de l'environnement.
Gratuit sur inscriptions au 02 41 22 32 30.

>SPORT

Randonnée roller avec les Hawks le 21 février, de 20 h à 22 h, pour patineurs confirmés. Départ place

Ateliers pour enfants

Le service éducatif d'Angers ville d'art et d'histoire organise durant les prochaines vacances un atelier pour les 6 -12 ans sur le thème des papillons. Il permettra aux enfants de découvrir les papillons du muséum des sciences naturelles, d'apprendre comment se fabrique la soie, et de tisser des papillons en soie. Du 20 février au 3 mars, du lundi au vendredi, de 15 h à 17 h au muséum de sciences naturelles. 2 euros. Inscription obligatoire auprès du service éducatif Angers ville d'art et d'histoire, 123, bd Saint-Michel.
Tél. : 02 41 60 22 13, ville-art-et-histoire@ville.angers.fr

Réponses du concours Vivre à Angers - Premiers Plans

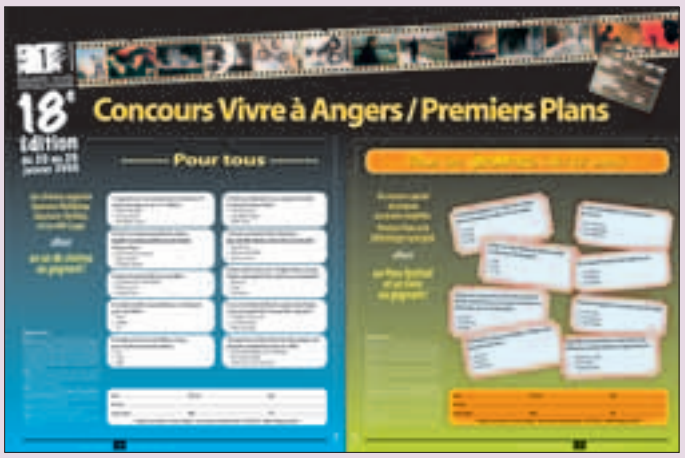

Cette année encore, à l'occasion de Premiers Plans, qui se déroule jusqu'au 29 janvier, le journal "Vivre à Angers" s'est associé au festival de cinéma européen pour organiser son traditionnel concours. Les lecteurs ont pu participer dans deux catégories : "pour tous" et "enfants de 4 à 12 ans". Il y avait à la clé pour le premier concours, un an de cinéma offert par les salles angevines Les 400 Coups et Gaumont, un pass festival et un ouvrage sur le septième art offert par la bibliothèque municipale. Pour les jeunes : un pass festival, des entrées pour la famille et un livre offert par la bibliothèque municipale. Les gagnants ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses. Pour avoir une chance d'être tiré au sort, il fallait répondre :

Questionnaire "pour tous"
1- Yilmaz Güney
2- Jean-Jacques Annaud
3- Vanya 42e rue
4- Quatre
5- Sept
6- Nuri Bilge Ceylan
7- Jean Cocteau
8- Florence
9- Charles, mort ou vif
10- Kleine Teun (Le P'tit Tony)

Questionnaire pour enfants
1- Un clap
2- 6 ans
3- Karaba
4-… vaillant
5- Les cinéphiles
6- 18e
7- Un scénario
8- Le crocodile

François-Mitterrand.
Protections conseillées.
Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net

Les jeunes avec les pros d'Angers SCO le 21 février, de 14 h à 17 h, stade de l'Arceau ; avec Angers Noyant Handball Club le 22 février de 14 h à 17 h, salle Montaigne.

Tournoi international de handball, "v'hand'hiver" les 28 et 29 janvier au profit de l'association Soleil Afelt, des Amis et familles d'enfants atteints de leucémies ou de tumeurs. Avec Angers-Noyant, Toulouse, Istres et Timissoara (Roumanie). Le 28 janvier, à partir de 16 h, le dimanche dès 14 h. Entrée : 4 euros (finale), 6 euros (journée), 10 euros (week-end).
Tél. : 02 41 43 90 99

>LOISIRS

Jeux de société en anglais autour d'une pizza le 16 février de 18 h à 20 h à la Bibliothèque anglophone. 6 euros, pizza et boisson comprises. Inscriptions : 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Tourisme et Loisirs propose des séjours neige, aux Deux-Alpes du 24 février au 4 mars, à La Plagne du 25 février au 5 mars.
Renseignements : www.tourisme-loisirs49.fr ou 02 41 48 73 73.

>ATELIERS

Stage d'acrobatie pour adultes, initiés et confirmés, les 4 et 5 février à l'école Jo Bithume, avec les Acrostiches.
Inscriptions : 02 41 66 04 45, ecole@compagniejobithume.com

Jo Bithume propose une formation d'acteur de 150 heures en cinq modules de quatre jours.
Renseignements : 02 41 66 04 45, www.compagniejobithume.com

Stages de cirque Jo Bithume pour les 6 – 14 ans, du 20 février au 24 février ou du 27 février au 3 mars.
Inscriptions : 02 41 66 04 45, ecole@compagniejobithume.com

Stage de découverte de l'astronomie pour les 10-15 ans avec Ciel d'Anjou du 28 février au 2 mars à la pyramide du lac de Maine. 55 euros.
Inscriptions : 02 41 43 81 81 (heure des repas) ou cielanjou@wanadoo.fr

Atelier musique pour les tout-petits à la Galerie sonore le 20 février, de 10 h 30 à 11 h 15. 11 euros plus 14 euros d'adhésion.
Inscriptions : 02 41 66 24 00.

Atelier musique pour enfants du 20 au 22 février à la Galerie sonore. De 10 h à 12 h pour les 3-5 ans ; de 14 h à 16 h pour les 6-10 ans. 42 euros.
Inscriptions : 02 41 66 24 00.

Stages de tapisserie pour adultes tous niveaux du 20 février au 26 février et les 18 et 19 mars à l'atelier de la Licorne, espace Daviers.
Inscriptions : 02 41 25 37 27 ou Sandrine.Pincemaille@wanadoo.fr

Sensibilisation des parents et enfants à l'utilisation des "tchats" et "blogs" et présentation des dangers, le 21 février, de 10 h à 11 h 30, et le 23, de 10 h à 11 h 30, aux cybercentres de la Roseraie et d'Angers Est.
Gratuit. Inscription à la Roseraie, au 02 41 49 27 63 ou à Angers Est, 02 41 27 17 32.

Stage de chant pour tous avec Musique et Mouvement, le 11 février, de 14 h à 18 h 30, à l'Espace culturel, place François-Mitterrand. Adhérents, 45 euros ; non-adhérents, 55 euros.
Inscriptions jusqu'au 3 février au 02 41 68 36 61.

Mini-stage "autour de la voix" à l'Autrement Café le 10 février, à 21 h. 23 euros.
Inscriptions : 06 16 68 03 69 ou www.lautrementcafe.com

Ateliers d'écriture Aleph le 5 février, "écrire sur soi" et le 12 février, "écrire pour les enfants", 12, rue Barra.
57 euros (réduit pour personnes exonérées d'impôt).
Inscriptions : 02 41 87 75 68, catherine.malard@aleph-ecriture.fr

>FORMATIONS

Formation Entreprendre proposée par l'université d'Angers et la chambre de commerce et d'industrie aux créateurs et repreneurs d'entreprises. Réunion d'information le 8 février, à 18 h, au Cufco, centre universitaire de formation continue, 42, rue de Rennes.
Renseignements : 02 41 96 23 84, www.univ-angers.fr/entreprendre

Préparation BAFA avec l'Adfocal, 26, rue Brault.
Contact : 02 41 22 00 88, www.adfocal.asso.fr

Léo-Lagrange Ouest propose des formations BAFA – BAFD. Renseignements : 11, place Pierre-Sémard, 02 41 69 48 56, leolagrange.ouest@wanadoo.fr

>ENFANCE

L'heure du conte en langue des signes, le 8 février, à 15 h 30, à la bibliothèque municipale Toussaint, secteur jeunesse.
Tél. : 02 41 24 25 50.

>TÉLÉVISION

Débat public sur TV10 enregistré le 2 février au Grand-Théâtre sur le thème "Offre culturelle et attentes du consommateur". Pour participer à l'émission diffusée dès le 8, réserver auprès de TV10 (Élodie), du lundi au mercredi, au 02 41 20 20 68.

Des œuvres d'art contre le cancer

Du 28 janvier au 12 février, la Ligue contre le cancer de Maine-et-Loire propose une exposition-vente autour de peintres amateurs et professionnels, parmi lesquels Caillaud-d'Angers, Bocquel, Cognée, Courant, Sébastien… 150 œuvres (huiles, aquarelles, sanguines, photographies…) seront à vendre, la moitié du prix étant versée sous forme de don à la Ligue (œuvre à partir de 100 euros et déduction fiscale possible).
Exposition à découvrir au 15 ter, boulevard Foch, de 15 h à 19 h (18 h le dimanche). Entrée libre.

ABONNEZ-VOUS À *VIVRE À ANGERS* !

Vous quittez Angers ? Vous habitez la périphérie ? Vous pouvez vous abonner en renvoyant ce coupon complété et accompagné d'un chèque de 12,20 € libellé à l'ordre du Trésor public à :

Hôtel de ville, service information, BP 23 527 49035 Angers CEDEX 01.

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... **Ville :** .....

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40

Centre d'alcoologie *5, rue de Crimée* 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

Vaccinations *direction Santé publique* 02 41 05 44 30

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

ADAVEM 49 02 41 20 51 26
Association d'aide aux victimes et de médiation.

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF (numéro Azur) 0 810 433 049

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* **02 41 57 52 00**
Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Dimanche 29 janvier
Pharmacie Chaudet, *7, rue Plantagenêt*
Pharmacie Albiol, *15, rue Bressigny*

Dimanche 5 février
Pharmacie Trouselle, *94, avenue Patton*
Pharmacie Ricadat/Bourligueux,
5, esplanade de la Gare

Dimanche 12 février
Pharmacie Belaud,
18, rue de Villemorge (place Ney)
Pharmacie Godard,
centre commercial du Chapeau-de-Gendarme

Dimanche 19 février
Pharmacie Deraëve, *65, boulevard Foch*
Pharmacie Harter, *3, avenue Pasteur*